

Annexe A

Intégration de la production éolienne au réseau de transport – Ligne à 230 kV au Goémon–
Mont-Louis–Gros-Morne – Information-décision, bulletin n° 3

Intégration de la production éolienne au réseau de transport

Ligne à 230 kV au Goémon–Mont-Louis–Gros-Morne

Afin d'intégrer à son réseau de transport l'énergie produite par les futurs parcs éoliens de Mont-Louis et de Gros-Morne, Hydro-Québec TransÉnergie doit construire une ligne à 230 kV de 106,1 km.

Le présent bulletin décrit le tracé de ligne retenu par l'entreprise, qui a pris en compte les éléments suivants :

- les résultats des études techniques et économiques ;
- les résultats des études environnementales ;
- les résultats de la consultation réalisée auprès des publics concernés au printemps et à l'été 2007.

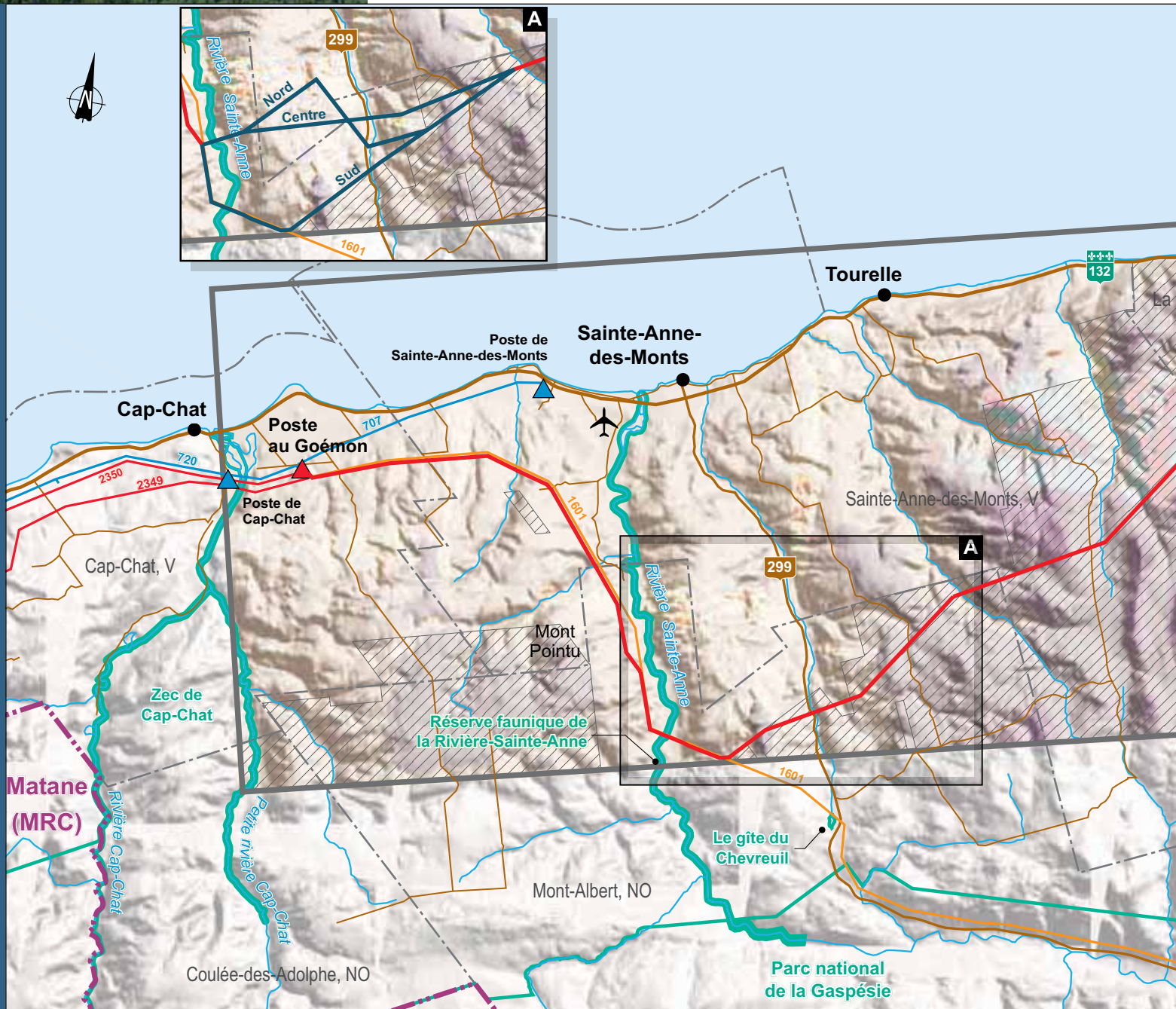
Les études et les travaux ont été confiés à Hydro-Québec Équipement.



Études et démarche de communication

Depuis l'été 2006, Hydro-Québec réalise des études environnementales et techniques dans le but de déterminer le tracé de moindre impact sur les milieux naturel et humain. La démarche de communication et de consultation mise en œuvre à différentes étapes a aussi permis d'optimiser le tracé de la ligne. En effet, les préoccupations exprimées par les divers publics, y compris les propriétaires touchés, ont été prises en compte dans l'élaboration du tracé retenu.

Une des principales préoccupations des publics consiste à protéger les terrains privés et à favoriser le passage de la ligne sur des terres publiques. Dans la partie ouest de la zone d'étude, la juxtaposition de la ligne projetée à la ligne à 161 kV existante est aussi souhaitée par le milieu pour éviter l'ouverture d'un nouveau corridor dans ce secteur.



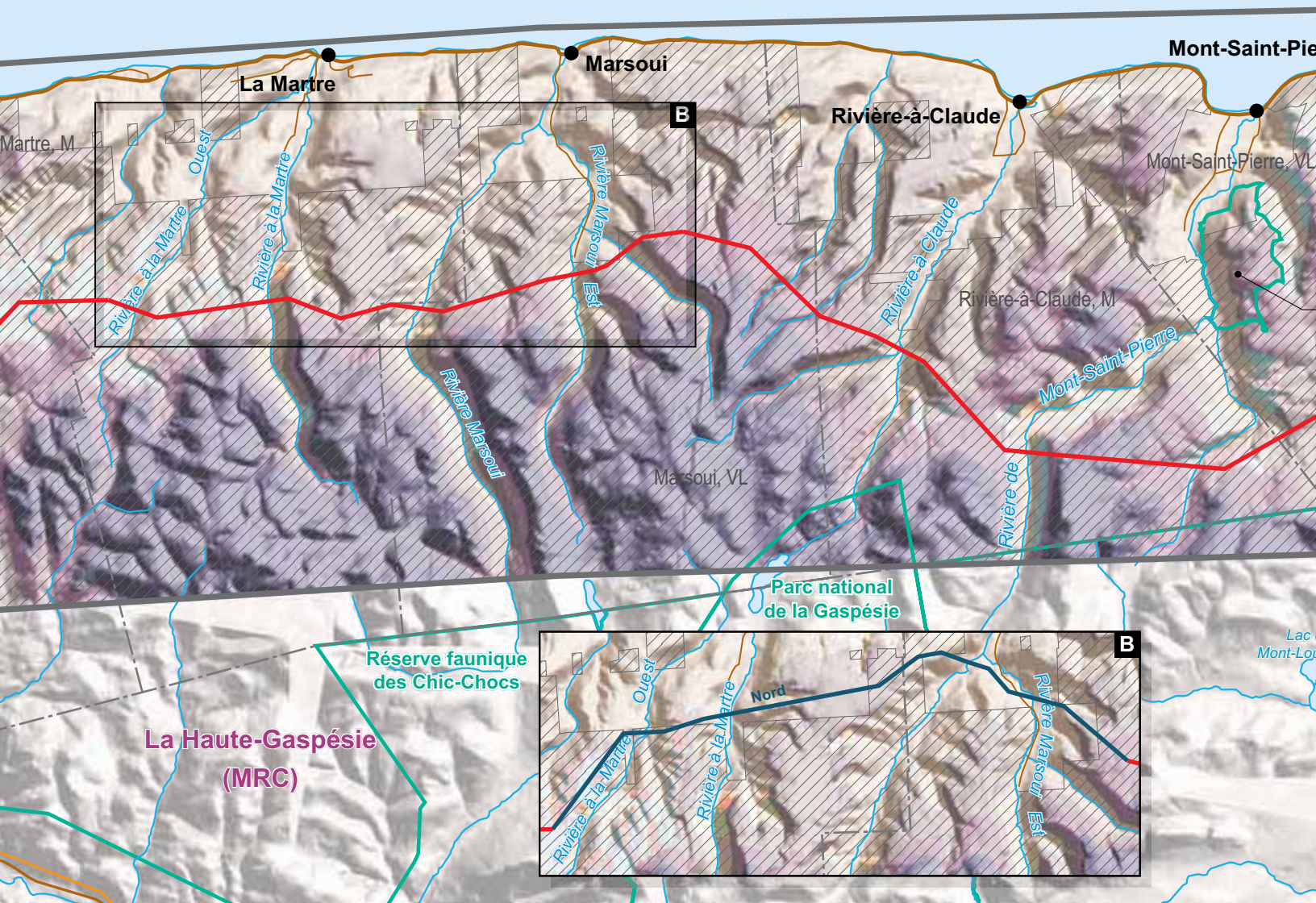
Description du tracé retenu

D'une longueur totale de 106,1 km, le tracé retenu traverse les municipalités de Cap-Chat, de Sainte-Anne-des-Monts, de La Martre, de Marsoui, de Rivière-à-Claude, de Mont-Saint-Pierre, de Saint-Maxime-du-Mont-Louis et de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ainsi que le territoire non organisé de Mont-Albert. Il traverse dans une proportion de 20 % des lots privés et de 80 % des terres publiques.

Au départ du poste au Goémon, le tracé longe l'emprise de la ligne à 161 kV existante sur 14,7 km, d'abord à Cap-Chat, puis à Sainte-Anne-des-Monts et à Mont-Albert. Cette première portion du tracé se trouve exclusivement sur des terres privées. La juxtaposition de deux lignes permet ainsi de réduire la largeur de l'emprise de la ligne projetée. La largeur d'emprise supplémentaire requise sera alors de 41,2 m, et la ligne sera supportée par des pylônes classiques à quatre pieds (voir la figure *Types de pylônes utilisés*).

Par la suite, le tracé sort de l'emprise de la ligne à 161 kV existante et bifurque vers le nord-est pour contourner une importante zone sujette au givre, au niveau de La Martre et de Marsoui. Puis il redescend plus au sud pour traverser les vallées de la rivière à Claude, de la rivière de Mont-Saint-Pierre et de la rivière de Mont-Louis. Le tracé rejoint enfin le poste du futur parc éolien de Mont-Louis ainsi que celui du futur parc de Gros-Morne. D'une longueur de 91,4 km, cette seconde portion du tracé est située, sauf en de rares exceptions, sur des terres publiques. Lorsque la ligne est seule, la largeur de l'emprise sera de 65 m. Pour des raisons techniques et économiques, on utilisera une combinaison de deux types de pylônes, soit le pylône haubané et le pylône classique à quatre pieds (voir la figure *Types de pylônes utilisés*).

Golfe du Saint-Laurent

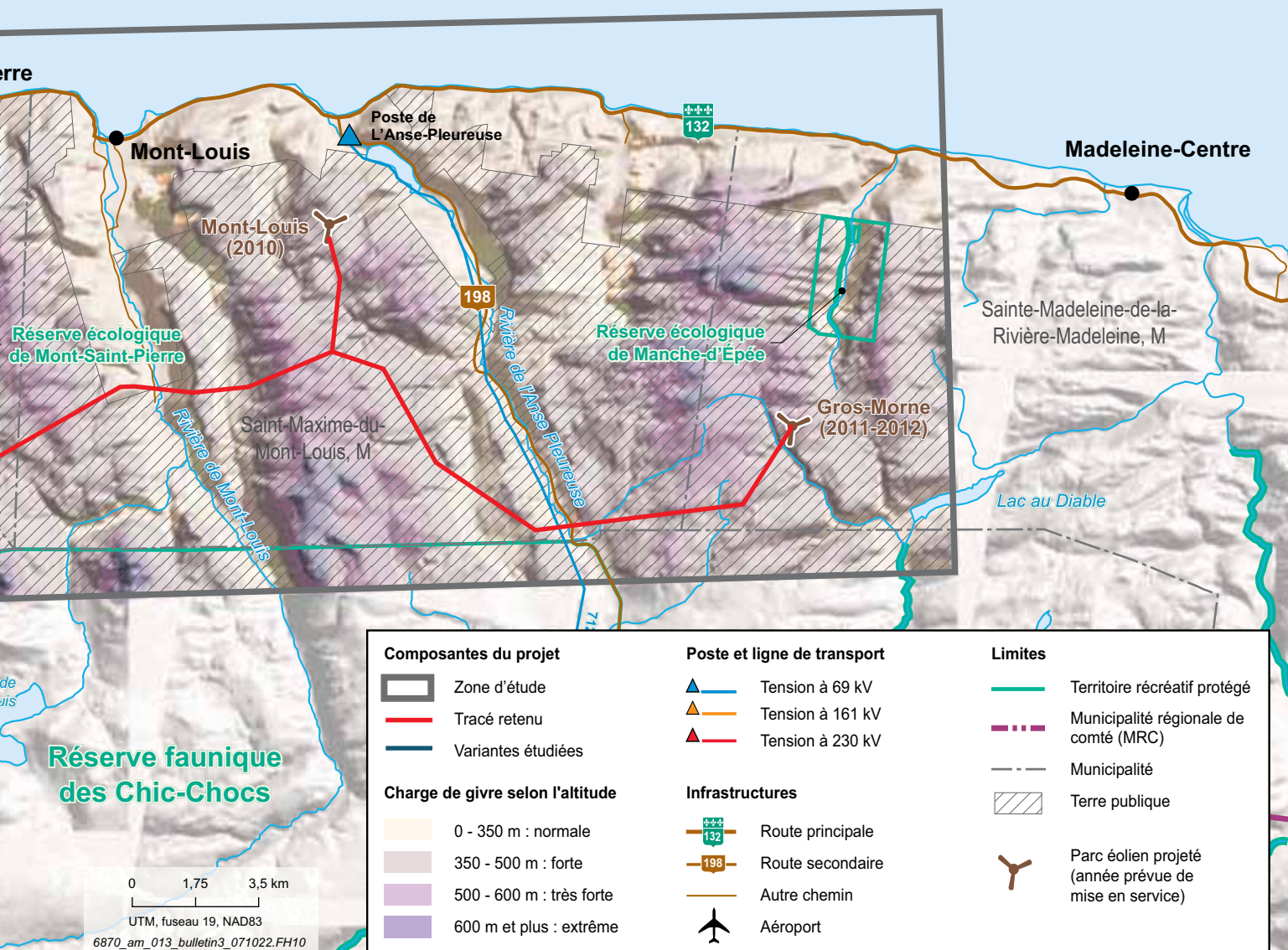


Optimisation du tracé

Dans le cadre de la consultation sur le projet, Hydro-Québec a proposé un premier tracé en juin 2007. Pour donner suite aux commentaires reçus à cette occasion, l'entreprise a étudié des variantes de tracé dans deux secteurs, soit au sud de Sainte-Anne-des-Monts et au sud des villages de La Martre et de Marsoui. Ces variantes sont illustrées en bleu sur la carte (voir **A** et **B**).

À Sainte-Anne-des-Monts et à Mont-Albert, des trois variantes étudiées, c'est la variante sud qui répondait le mieux aux préoccupations du milieu tout en respectant les critères techniques et environnementaux de localisation de la ligne. Ainsi le tracé proposé en juin a été modifié pour permettre la juxtaposition de la ligne projetée à la ligne à 161 kV existante sur une distance supplémentaire de 4,1 km, évitant ainsi l'ouverture d'un nouveau corridor et permettant de rejoindre les terres publiques au niveau du rang E, dans le territoire non organisé de Mont-Albert.

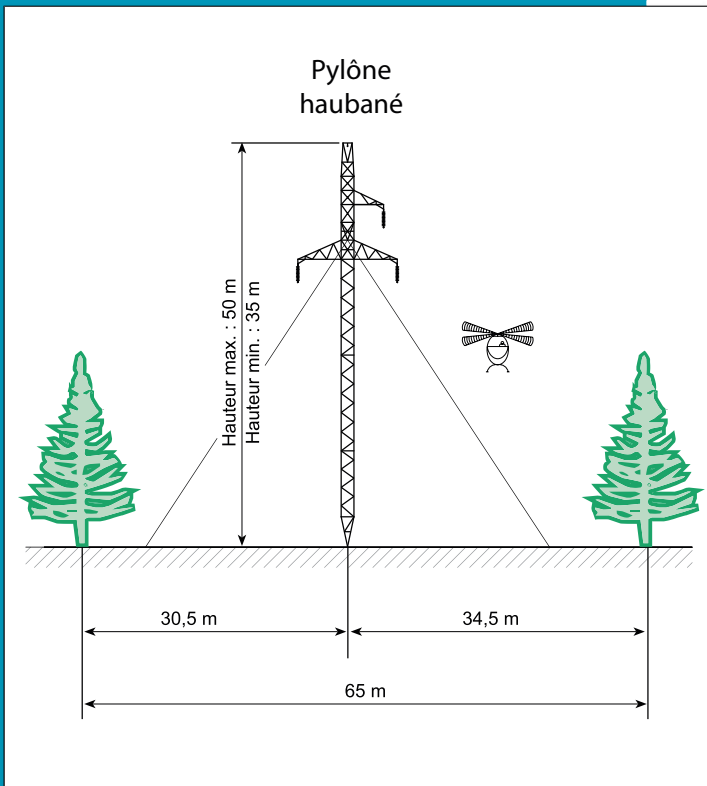
À La Martre et à Marsoui, le tracé proposé, qui cheminait sur des terres privées au niveau du 2^e Rang, a été déplacé sur les terres publiques situées au sud du 3^e Rang. Ce faisant, quelque 30 propriétés privées du 2^e Rang ne seront plus touchées par le tracé de la ligne.



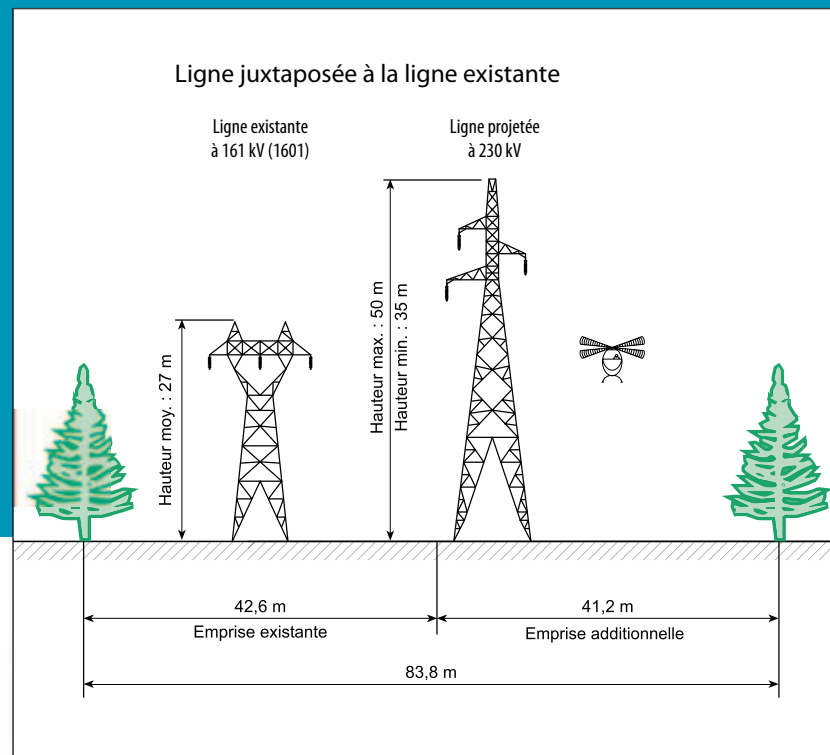
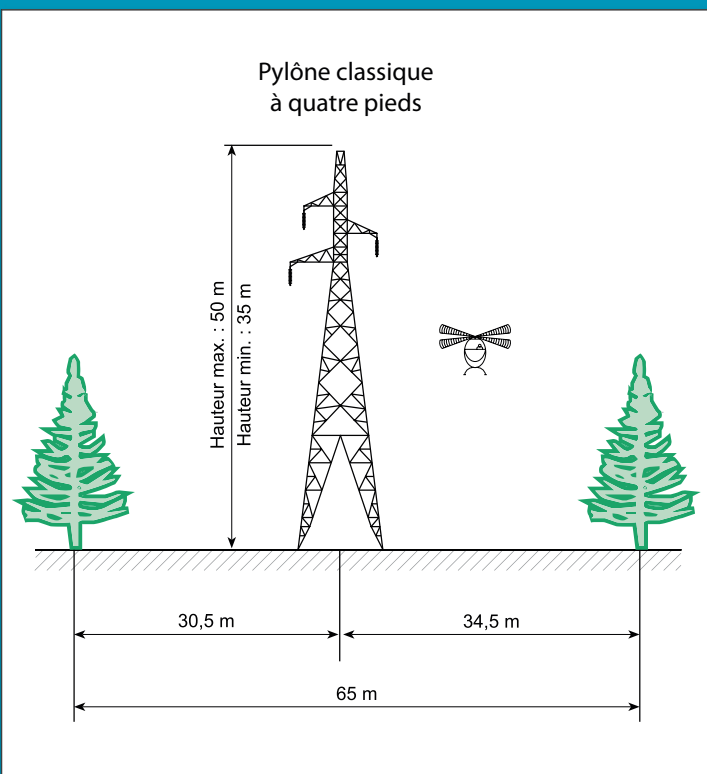
Impacts et mesures d'atténuation

Afin de réduire les impacts causés par les nouveaux équipements, Hydro-Québec mettra en œuvre diverses mesures d'atténuation, notamment en ce qui a trait au franchissement des cours d'eau, à la circulation des engins de chantier, au bruit, à la protection et à la remise en état des terrains et des chemins. De plus, elle déterminera avec soin l'emplacement des pylônes afin de favoriser l'intégration visuelle de la ligne et de préserver les activités actuelles et prévues sur le territoire traversé.

Par ailleurs, Hydro-Québec accordera aux propriétaires touchés les compensations prévues dans l'entente sur le passage des lignes de transport en milieu agricole et forestier (*Entente Hydro-Québec/UPA*).



Types de pylônes utilisés



Calendrier des principales activités

	Tronçon Goémon–Mont-Louis	Tronçon Mont-Louis–Gros-Morne
Information sur le tracé retenu	Automne 2007	
Rencontres individuelles avec les propriétaires touchés	Mars-avril 2008	
Demandes d'autorisations gouvernementales	Été à automne 2008	
Déboisement	Hiver à automne 2009	Été à automne 2010
Construction	Automne 2009 à été 2010	Hiver à été 2011
Mise en service	Juillet 2010	Juillet 2011

Programme de mise en valeur intégrée

Hydro-Québec tient à ce que ses équipements s'intègrent harmonieusement dans leur milieu d'accueil et que la réalisation de ses projets soit une occasion de participer activement au développement des communautés concernées. C'est à cette fin que le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) a été mis sur pied. Ce programme prévoit un crédit de mise en valeur intégrée pour chaque nouveau projet de ligne ou de poste faisant l'objet d'une évaluation environnementale requise en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec. Ce crédit, mis à la disposition des organismes admissibles, équivaut à 1 % de la valeur du projet au moment de son approbation par le Conseil d'administration de l'entreprise.

Dans le cadre du projet de construction de la ligne au Goémon–Mont-Louis–Gros-Morne, le PMVI sera appliqué selon les ententes signées avec le milieu et les politiques décrites dans le programme.

Pour plus d'information

La ligne **Info-projets**
1 866 724-1369

Vous pouvez également écrire à :

Daniel Banville

Conseiller – Relations avec le milieu
Direction régionale – Est et Nord-du-Québec
Hydro-Québec
355, boul. Saint-Germain Ouest
1^{er} étage
Rimouski (Québec) G5L 3N2
Télécopieur : 418 724-1371
Courrier électronique :
banville.daniel@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com



Annexe B

Fiches des spécifications techniques des éoliennes

B.1 Fiches pour le transport des composantes d'éoliennes

B.2 Fiches descriptives des éoliennes

No. de document / Document Nr. :

101.0002.01

No. de révision / Revision Nr. :

01

Type de document / Type of document :

- Spécification / Specification
- Procédure / Procedure
- Calcul / Calculation
- Recommandation / Recommendation
- Manuel / Manual
- Autre document / Other document
- Document non-contrôlé / Uncontrolled document

Classification :

- Direction seulement / Only management
- Confidentiel / Confidential
- Interne / Internal
- Publique / Public

Auteur / Author :

AAER Inc. – Maxime Talbot, P.Eng

Vérifié par / Verified by :

Martin Venne, P.Eng

Approuvé par / Approved by :

Robert Guillemette, P.Eng

Date :

2008-11-12

Destinataires / Recipients :

Modèle / Template AQ-003 Ingénierie / Engineering

A-1650 / 77 Wind Turbine Generator

Main Specification

AAER Inc. – Siège Social / Corporate Offices
80 boulevard de l'Aéroport,
Bromont, Québec Canada J2L 1S9



Tél / Phone +1 450 534 5155
Sans Frais / Tollfree + 1 866 265 1045
Télécopie / Fax +1 450 534 5156
www.aaer.ca

Avertissement important / Important Notice

AAER Inc. se réserve le droit de réviser et / ou de modifier toutes les informations contenues dans ce document sans préavis.

AAER Inc. has the right to revise and / or modify without prior notice any information included in this document

Approbation du document / Document approval

No. de révision	Date	Révisé par :	Vérifié par :	Approuvée par :
Revision Nr.	Date	Revised by :	Verified by :	Approved by :
00	2008-11-12	Jean-Pierre Ricard	Martin Venne, P.Eng 	Robert Guillemette, P.Eng 

Liste des changements / List of changes

Revision	Section	Description du changement / Description of the change
00	All	New document created October 20, 2008 Replaces AQ-003.0023-EN REV 4.
01	All	November 11, 2008, document limited to 77m rotor. Added power curve vs air density

Table of contents

100	<i>General</i>	4
101	<i>Overall View of the WTG</i>	5
102	<i>Rotor</i>	6
103	<i>Pitch System</i>	6
104	<i>Rotor Hub</i>	6
105	<i>Integral Drive Train</i>	6
106	<i>Coupling</i>	7
107	<i>Generator and Power Electronics</i>	7
108	<i>Mechanical Brake</i>	7
109	<i>Main Frame</i>	7
110	<i>Yaw System</i>	7
111	<i>Control System</i>	7
112	<i>Tower</i>	8
113	<i>Technical data</i>	9
114	<i>View of Nacelle</i>	12
115	<i>Power Curve, Power Coefficient & Thrust Coefficient</i>	13
116	<i>Cross section of the Nacelle</i>	19

100 General

This document contains a description of the A-1650 / 77, its design and its main components.

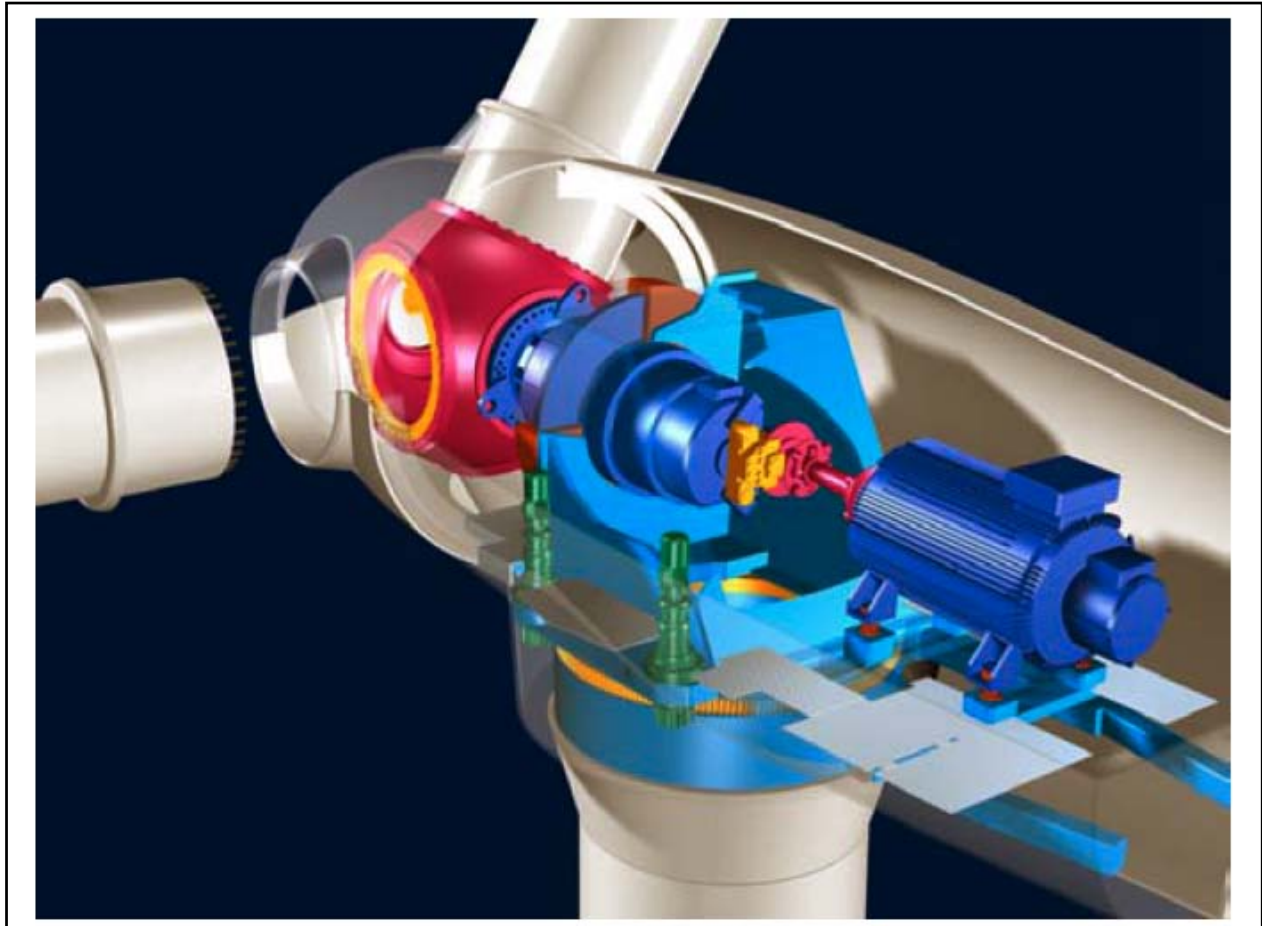
Unless clearly required in the supply contract for the components, all statements made in this specification are valid without reservation. If individual items of the specification are dealt with differently in the contract, the remaining contents remain unaffected and continue to be valid without reservation.

The valid versions of standards, regulations and rules as well as the latest state of technological development are always decisive for the completion of works. If there is more than one standard, regulation or rule for one subject-matter, the strictest version must always be applied for the completion of works.

In the case of geometrical representations approved drawings have validity over a description of these dimensions.

Note: The A-1650 / 77 is based on the WT1650 / 77 from Windtec which is an upgrade of the PWE-1500 / 77 from Pfeleiderer.

101 Overall View of the WTG



102 Rotor

The Wind Turbine Generator (WTG) A-1650 / 77 has a three-bladed upwind rotor. Its rotational speed is limited by blade pitch control. The advantage of pitch control lies in the lower peak loads at high wind speeds. The wind energy converter is subject to substantially lower dynamic loads, especially at sites with high turbulence intensity (onshore). The rotor offers high operational reliability and longer service life with minimal maintenance effort due to its enhanced pitch-control system.

103 Pitch System

The blades can be turned out of the rotor plane by about 90 degrees and therefore act as aerodynamically brakes. During normal operation the pitch motors hold the rotor blades in a defined position via the ring gear (pitch bearing) mounted to the blade root. The aerodynamic brake is applied by varying the rotor blade pitch by means of motors. In the event of a fault (e.g. grid loss), the pitch motor is powered by a battery system and can therefore still control the pitch. Consequently the wind energy converter is completely safe ("fail safe design"). If one pitch drive cannot be activated (e.g. broken cable, broken power supply to hub), the other two blades can still be turned into feathering position. Furthermore the "safety lock"- system always allows the blades to turn into feathering position in case of overall pitch drive fault. Therefore the wind energy converter is automatically stopped at any time, even without any power supply to the hub.

104 Rotor Hub

The cast iron rotor hub is attached to the integral drive train with a flange. The three pitch drives are easily to be maintained as they are mounted within the hub aside the blade root flanges.

105 Integral Drive Train

The integral drive train is a patented WINDTEC development incorporating rotor shaft and gearbox as a unit. The hub is bolted with the rotor flange.

The gearbox is a three-stage gear with two planetary reduction stages and one parallel shaft gear stage. The helical-tooth planetary stages and the helical-tooth parallel-shaft stage are optimized with shape and tooth trace compensation. To compensate loads, the planetary stage sun wheels are self adjusting. The gearbox is forced lubricated. The gear oil temperature is monitored by a sensor and automatically cooled by a separate oil-air cooler with filter unit in the nacelle, in case the permissible oil temperature is exceeded. Labyrinth seals ensure a perfect seal and are wear-resistant.

The rotor controller cables are fed through the stationary hollow shaft into the hub. A rotor lock at the input shaft enables the drive train to be mechanically locked for maintenance purposes.

106 Coupling

The gearbox and the generator are linked by a flexible shaft which compensates alignment tolerances.

107 Generator and Power Electronics

The wind turbine generator is equipped with a double-fed three-phase induction generator. The advanced power electronics (IGBT converter) ensures that the generator works with high efficiency over the entire speed range.

A heating winding is installed to prevent damage to the generator due to damp. In addition, there are sensors to monitor the temperature in the generator. The generator and the power electronics are cooled by a water-air heat exchanger.

108 Mechanical Brake

The mechanical brake is a disc brake fitted with a caliper and mounted at the high-speed shaft of the gearbox. When the brake is released, the hydraulic system is pressurized. To activate the brake, the oil pressure in the caliper is reduced by means of solenoid valves and the brake pads are pressed against the disc by springs. An intelligent braking system controls the braking sequence. The brake can be released by pressurizing the hydraulic circuit again.

109 Main Frame

The welded main frame transfers the loads from the integral drive train to the yaw system and holds the generator and control cabinet over the bolted cantilever.

110 Yaw System

The yaw system consists of an external ring gear which is bolted to the top flange of the tower plus a slide bearing. The yaw system is driven by four converter-fed electrical motors with a gearbox and a pinion mounted onto the base plate of the mainframe. The yaw motor brake keeps the wind turbine generator in a fixed position until it has to be realigned with the actual wind direction. The motor brakes are released when the nacelle is turned. The yaw actuators also keep the nacelle in a fixed position, even at high eccentric wind loads.

111 Control System

The control system of the WTG is based on an industrial type PLC system. By use of the display in the nacelle cabinet i.e. the status of the WTG can be seen. The control system of the WTG is located in special cabinets, mounted in the hub and the nacelle.

112 Tower

A conical tubular steel tower with internally screwed top flange for high maintenance safety is designed for this wind energy converter. Inside the tower is a ladder for accessing the nacelle, equipped with a climbing protection system to prevent a fall down. It also includes an optional elevator to facilitate technician access specially for higher heights. The tower contains also working platforms at the flange connections, resting platforms in each tower section and is equipped with working and emergency lightning. The steel door at the tower base is burglar proofed.

113 Technical data

Operating data

Type, model	A-1650 / 77
Cut-in wind speed	3.5 m/s
Rated wind speed	12.0 m/s
Cut-out wind speed	20 m/s
Calculation Guidelines	Germanischer Lloyd
Type class	TC IIA
System life	20 years

Temperatures

Without cold weather package

Ambient temperature during operation	-15 °C to 30 °C
Ambient temperature without operation	-25 °C to 40 °C
> Re-cut temperature (low)	-13 °C
> Re-cut temperature (high)	28 °C

With cold weather package

Ambient temperature during operation	-30 °C to 40 °C
Ambient temperature without operation	-40 °C to 40 °C
> Re-cut temperature (low)	-28 °C
> Re-cut temperature (high)	38 °C

Rotor

Number of rotor blades	3
Rotor axis	horizontal
Position relative to tower	upwind
Rotor diameter	77m
Speed range	11.3 rpm – 20 rpm
Rated speed	18.23 rpm
Direction of rotation (looking downwind)	Clockwise
Power control method	Blade pitching
Rotor axis tilt angle	4.5 deg

Rotor blade

Blade length	37.3m
Chord length at blade tip	0.02 m
Max chord length	3.061 m
Blade root diameter	1885 mm

Sweep angle	0.6 deg
Cone angle	0 deg
Material	Epoxy resin & Glass fiber
Lightning conductor	Integrated
Manufacturer	TC IIA LM Glassfiber 37.3P2 TC IIA AeroBlade AB37.3 TC IIA AAER 37.5

Rotor blade pitch drive

Maximum pitch rate limit	9 deg/s
Type of blade bearing	Double row ball bearing
Manufacturer pitch drives	WINDTEC

Drive train

Rated drive torque	930 kNm
Maximum static torque	3300 kNm
Type of gearing	planetary / parallel shaft gear
Transmission ratio	1 : ≈115
Gear lubrication	forced lubrication
Oil capacity	685 l
Connection gear/generator	flexible coupling

Supporting machine parts

Hub type	rigid
Hub material	Cast iron EN-GJS-400-18U-LT
Mainframe type	Welded structure
Mainframe material	Steel

Braking systems

Operational brake	Blade pitching
Type of construction	gear / servomotor
Mechanical brake	disc brake
Activation	passive

Generator and power electronics

Generator type	Double fed induction generator
Converter type	IGBT, 4 quadrants
Rated power	1650 kW
Rated voltage	3~ / 690 V AC / 60 Hz
Power factor	Standard 1.0
Torque control	Field vector control
Generator manufacturer	ELIN Motoren GmbH
Converter manufacturer	AAER/Windtec

Nacelle housing

Type of construction	closed
Material	Epoxy resin & Glass fiber

Yaw system

Type of wind direction alignment	active
Type of yaw bearing	slide bearing
Drive unit	gear motor
Number of drive unit	4
Brake	friction in the slide bearing plus motor brake

Control system

Type of construction	PLC, free programmable
Remote monitoring	by modem
Manufacturer	WINDTEC

Tower

Type of construction	conical tubular steel tower
Tower height	65m, 80m, 100m
Corrosion protection	protective paint

114 View of the Nacelle

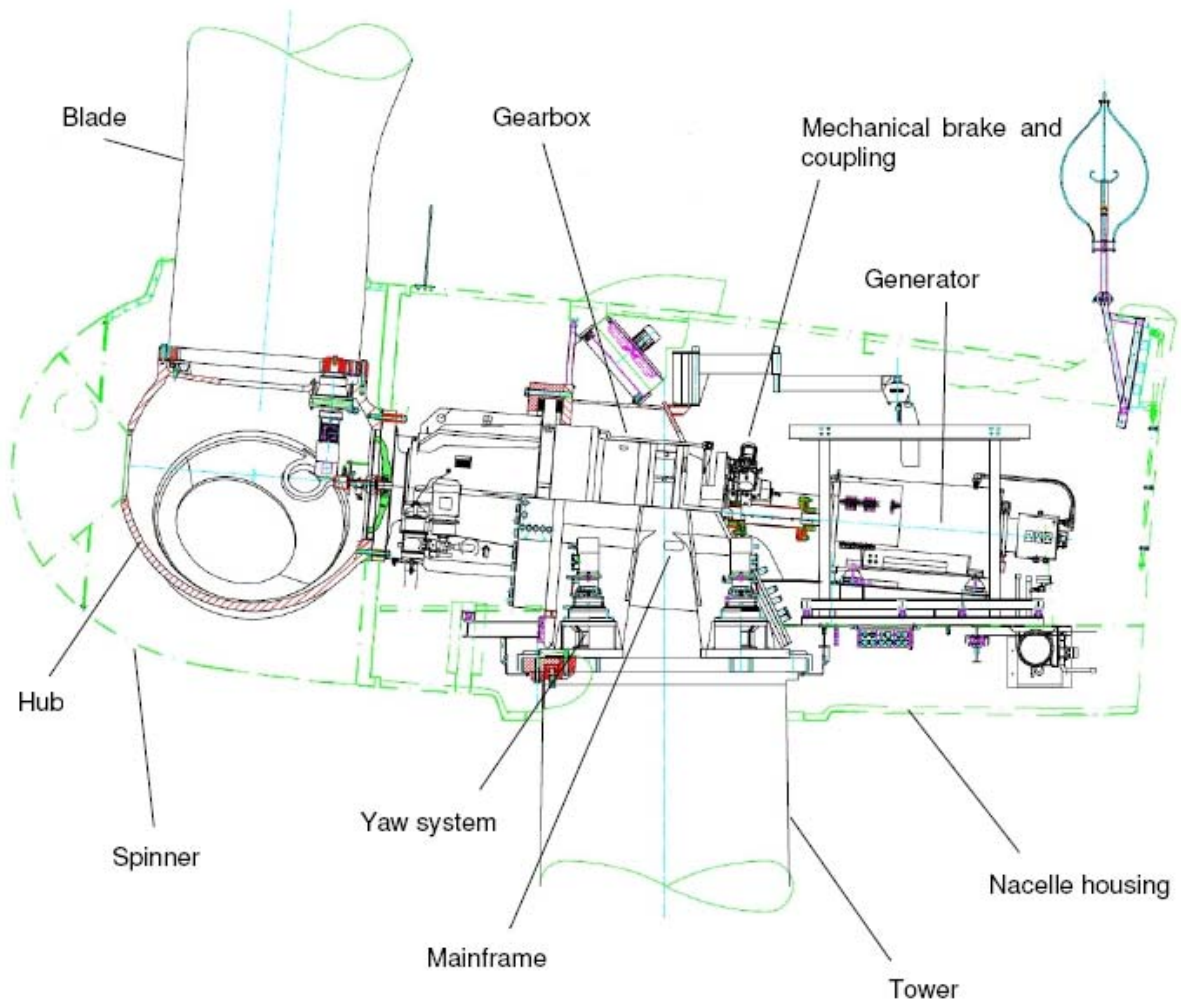
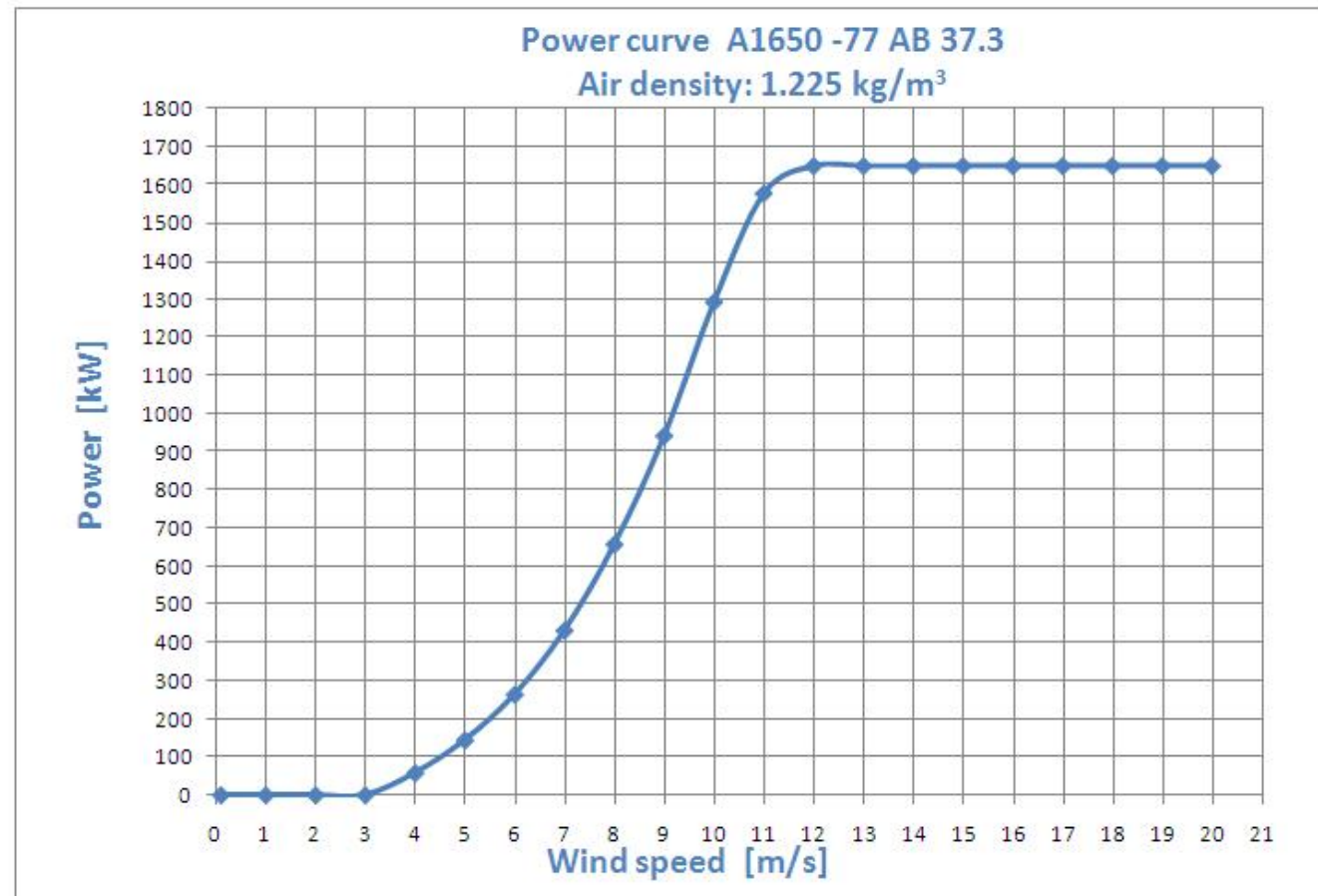


Fig. 114-1: Nacelle components

115 Power Curve, Power Coefficient & Thrust Coefficient

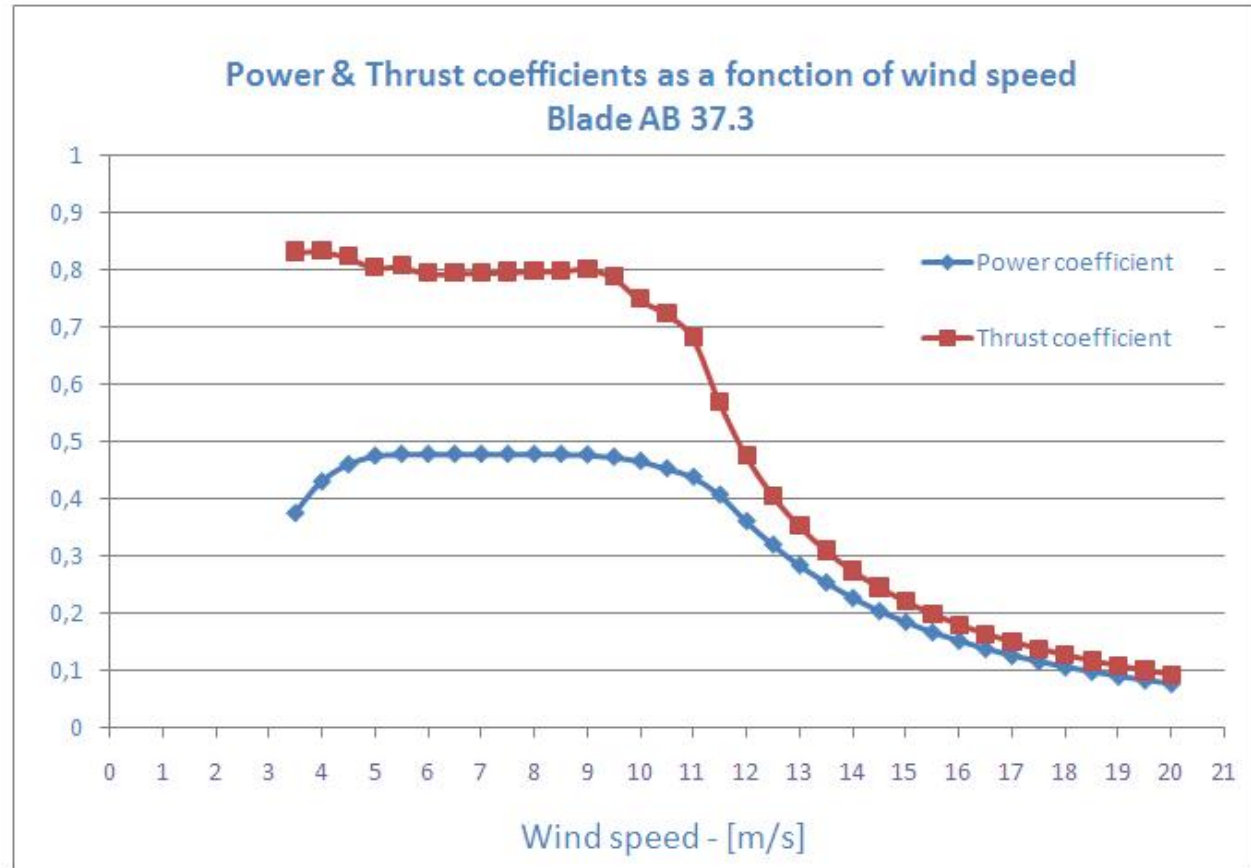
Power curve of WTG A-1650-77 with blades AB 37.3

Wind speed [m/s]	Electric power [kW]
0,1	0
1	0
2	0
3	0
4	58
5	144
6	264
7	432
8	658
9	943
10	1294
11	1579
12	1651
13	1651
14	1651
15	1651
16	1651
17	1651
18	1651
19	1651
20	1651



Power & Thrust coefficients of WTG A-1650-77 with blades AB 37.3

Wind Speed [m/s]	C _p	C _t
3,5	0,376	0,831
4	0,431	0,832
4,5	0,461	0,822
5	0,476	0,804
5,5	0,479	0,806
6	0,479	0,793
6,5	0,479	0,794
7	0,479	0,795
7,5	0,479	0,796
8	0,479	0,797
8,5	0,479	0,798
9	0,478	0,801
9,5	0,474	0,787
10	0,467	0,748
10,5	0,454	0,723
11	0,439	0,681
11,5	0,408	0,569
12	0,362	0,476
12,5	0,321	0,406
13	0,285	0,353
13,5	0,255	0,31
14	0,228	0,275
14,5	0,205	0,246
15	0,186	0,221
15,5	0,168	0,2
16	0,153	0,181
16,5	0,139	0,165
17	0,127	0,151
17,5	0,117	0,139
18	0,107	0,128
18,5	0,099	0,118
19	0,091	0,109
19,5	0,084	0,101
20	0,078	0,094



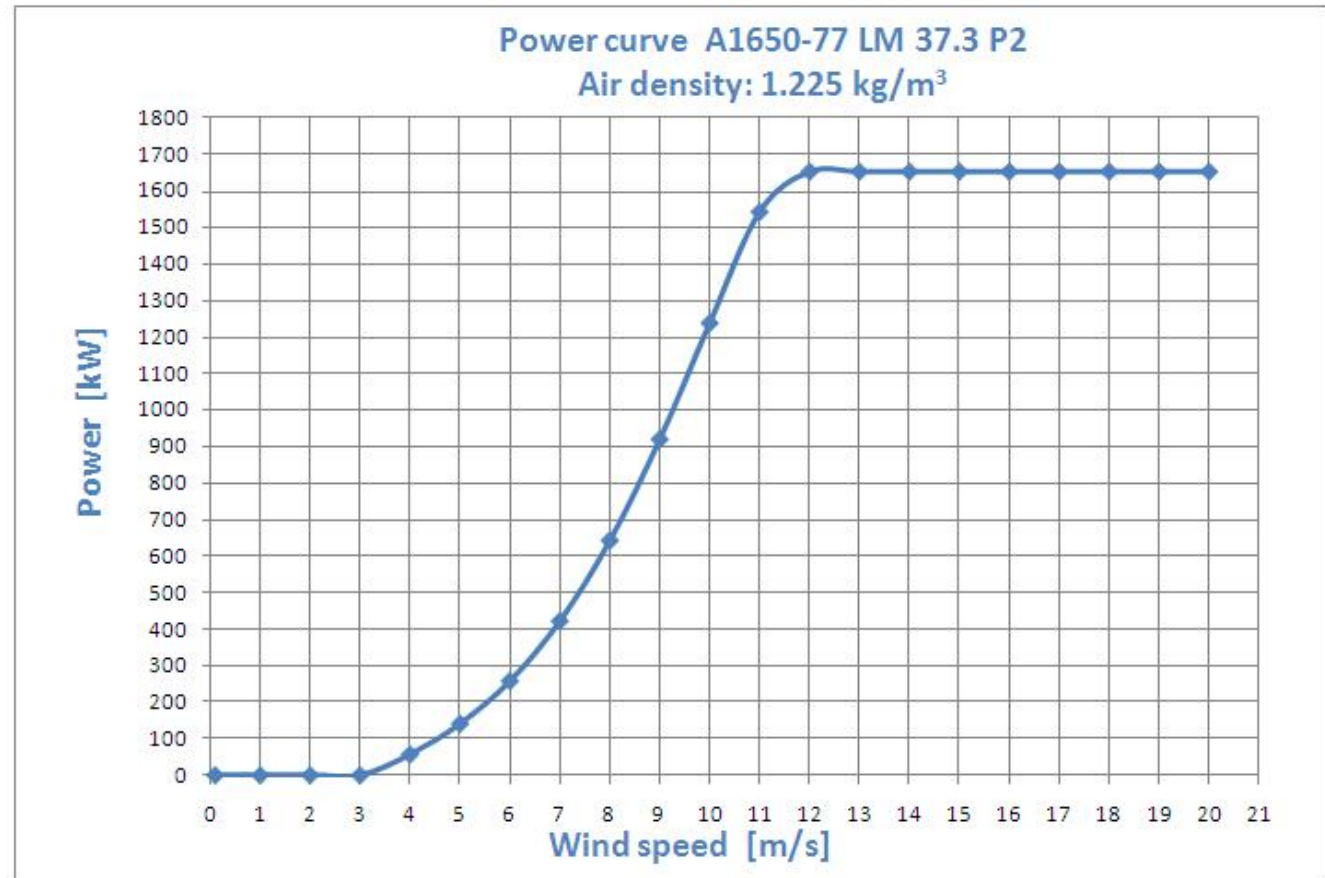
Valid at 1.225 kg/m³ of air density.

A-1650-77 with AB37,3 - Corrected power as a function of air density

Wind Speed (m/s)	$\rho=1,225 \text{ kg/m}^3$ REFERENCE	$\rho=1,3 \text{ kg/m}^3$ 1,3	kg/m^3 1,2	kg/m^3 1,15	$\rho=1,1 \text{ kg/m}^3$ 1,1	kg/m^3 1,05	$\rho=1,0 \text{ kg/m}^3$ 1	$\rho=0,95 \text{ kg/m}^3$ 0,95	$\rho=0,9 \text{ kg/m}^3$ 0,9	kg/m^3 0,85	$\rho=0,8 \text{ kg/m}^3$ 0,8
0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	58	62	57	54	52	50	47	45	43	40	38
5	144	153	141	135	129	123	118	112	106	100	94
6	264	280	259	248	237	226	216	205	194	183	172
7	432	458	423	406	388	370	353	335	317	300	282
8	658	698	645	618	591	564	537	510	483	457	430
9	943	1001	924	885	847	808	770	731	693	654	616
10	1294	1373	1268	1215	1162	1109	1056	1004	951	898	845
11	1579	1676	1547	1482	1418	1353	1289	1225	1160	1096	1031
12	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
13	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
14	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
15	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
16	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
17	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
18	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
19	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
20	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078

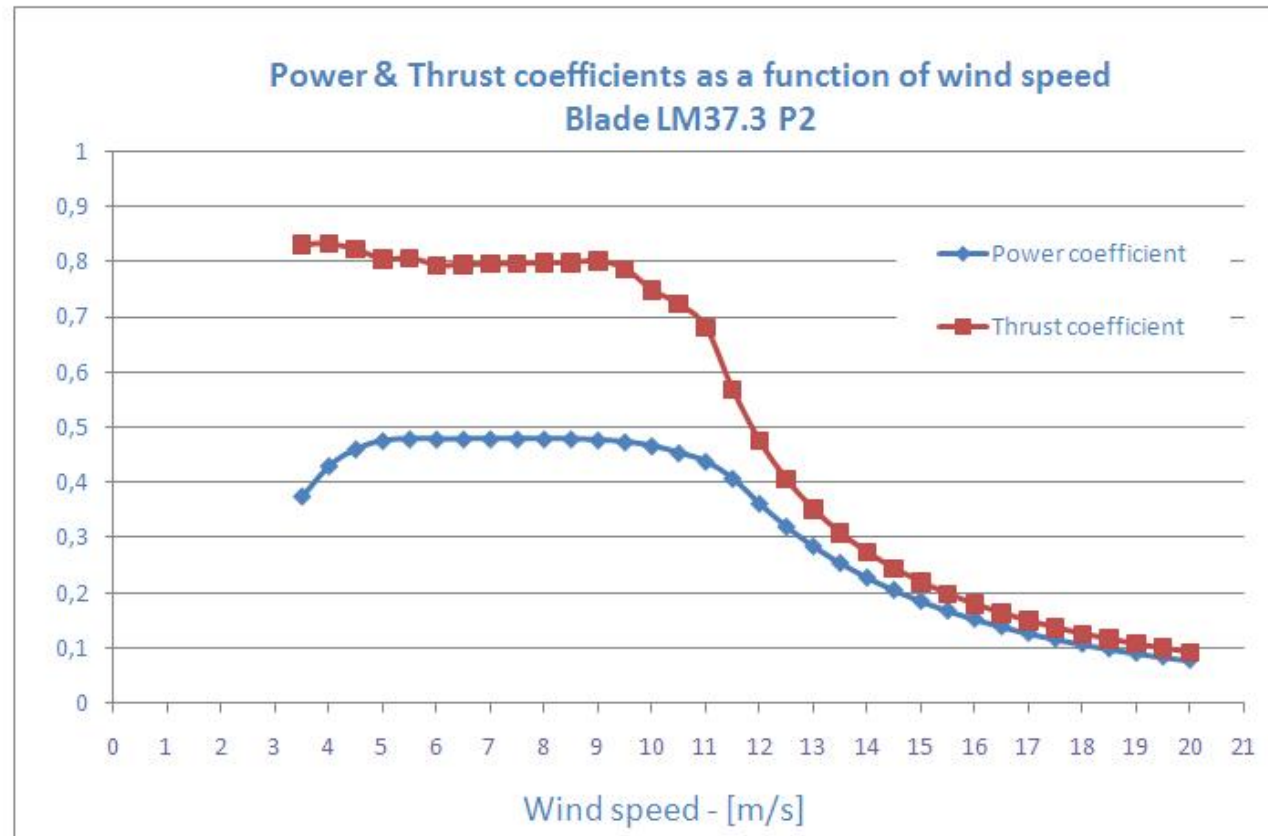
Power curve of WTG A-1650-77 with blades LM 37.3P2

Wind speed m/s	Electric power kW
0,1	0
1	0
2	0
3	0
4	57
5	141
6	258
7	422
8	642
9	919
10	1237
11	1541
12	1651
13	1651
14	1651
15	1651
16	1651
17	1651
18	1651
19	1651
20	1651



Power & Thrust coefficients of WTG A-1650-77 with blades LM 37.3P2

Wind speed [m/s]	C _p	C _t
3,5	0,376	0,831
4	0,431	0,832
4,5	0,461	0,822
5	0,476	0,804
5,5	0,479	0,806
6	0,479	0,793
6,5	0,479	0,794
7	0,479	0,795
7,5	0,479	0,796
8	0,479	0,797
8,5	0,479	0,798
9	0,478	0,801
9,5	0,474	0,787
10	0,467	0,748
10,5	0,454	0,723
11	0,439	0,681
11,5	0,408	0,569
12	0,362	0,476
12,5	0,321	0,406
13	0,285	0,353
13,5	0,255	0,310
14	0,228	0,275
14,5	0,205	0,246
15	0,186	0,221
15,5	0,168	0,200
16	0,153	0,181
16,5	0,139	0,165
17	0,127	0,151
17,5	0,117	0,139
18	0,107	0,128
18,5	0,099	0,118
19	0,091	0,109
19,5	0,084	0,101
20	0,078	0,094

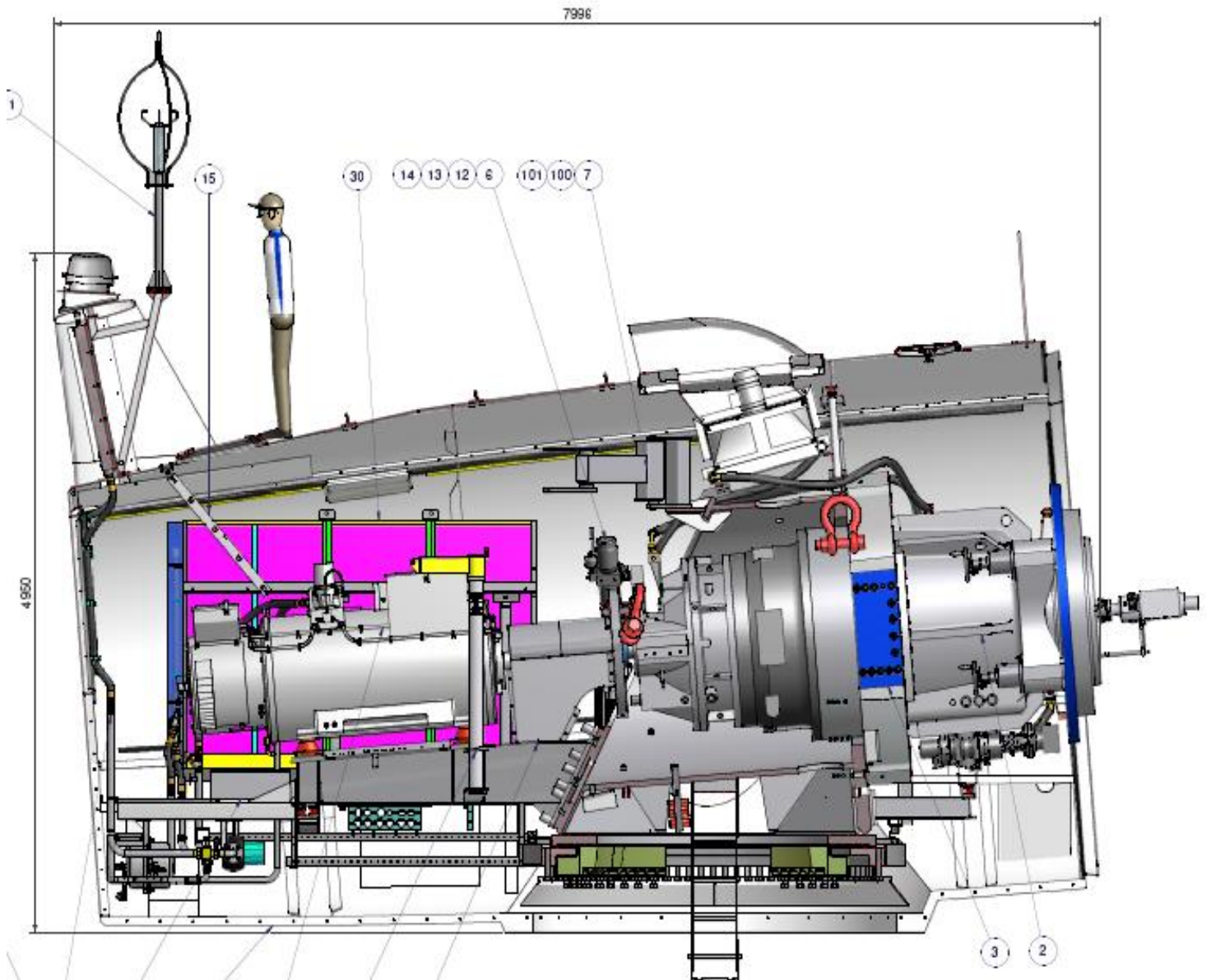


Valid at 1.225 kg/m³ of air density.

A-1650-77 with LM37,3P2 - Corrected power as a function of air density

Wind Speed (m/s)	$\rho=1,225 \text{ kg/m}^3$ REFERENCE	$\rho=1,3 \text{ kg/m}^3$ 1,3	kg/m^3 1,2	kg/m^3 1,15	$\rho=1,1 \text{ kg/m}^3$ 1,1	kg/m^3 1,05	$\rho=1,0 \text{ kg/m}^3$ 1	$\rho=0,95 \text{ kg/m}^3$ 0,95	$\rho=0,9 \text{ kg/m}^3$ 0,9	kg/m^3 0,85	$\rho=0,8 \text{ kg/m}^3$ 0,8
0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	57	60	56	54	51	49	47	44	42	40	37
5	141	150	138	132	127	121	115	109	104	98	92
6	258	274	253	242	232	221	211	200	190	179	168
7	422	448	413	396	379	362	344	327	310	293	276
8	642	681	629	603	576	550	524	498	472	445	419
9	919	975	900	863	825	788	750	713	675	638	600
10	1237	1313	1212	1161	1111	1060	1010	959	909	858	808
11	1541	1635	1510	1447	1384	1321	1258	1195	1132	1069	1006
12	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
13	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
14	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
15	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
16	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
17	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
18	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
19	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078
20	1651	1752	1617	1550	1483	1415	1348	1280	1213	1146	1078

116 Cross section of the Nacelle



No. de document / Document Nr. :
101.0007.01

No. de révision / Revision Nr. :
00

Type de document / Type of document :

- Spécification / Specification
- Procédure / Procedure
- Calcul / Calculation
- Recommandation / Recommendation
- Manuel / Manual
- Autre document / Other document
- Document non-contrôlé / Uncontrolled document

Classification :

- Direction seulement / Only management
- Confidentiel / Confidential
- Interne / Internal
- Publique / Public

Auteur / Author :
AAER Inc.

Vérifié par / Verified by :
Martin Venne, P.Eng

Approuvé par / Approved by :
Robert Guillemette, P.Eng

Date :
2008-11-27

Modèle / Template AQ-003 Ingénierie / Engineering

A-1500 / A-1650 Wind Turbine Generator (WTG)

Weights and Dimensions

AAER Inc. – Siège Social / Corporate Offices
80 boulevard de l'Aéroport,
Bromont, Québec Canada J2L 1S9



Tél / Phone +1 450 534 5155
Sans Frais / Tollfree + 1 866 265 1045
Télécopie / Fax +1 450 534 5156
www.aaer.ca

Avertissement important / Important Notice

AAER Inc. se réserve le droit de réviser et / ou de modifier toutes les informations contenues dans ce document sans préavis.

AAER Inc. has the right to revise and / or modify without prior notice any information included in this document

Approbation du document / Document approval

No. de révision	Date	Révisé par :	Vérifié par :	Approuvée par :
Revision Nr.	Date	Revised by :	Verified by :	Approved by :
00	2008-11-27	Jean-Pierre Ricard	Martin Venne, P.Eng 	Robert Guillemette, P.Eng 

Liste des changements / List of changes

Revision	Section	Description du changement / Description of the change
00	All	New document created November 27, 2008. Replaces AQ-003-0027 EN Rev7.
	I	

Table of contents

1.	General	4
2.	General dimensions and weights	4
2.1	Nacelle dimensions and weight	4
2.2	Hub dimensions and weight	5
2.3	Blades dimensions and weights	6
2.4	Towers dimensions and weights.....	7
3.	General transportation guidelines	8
3.1	Road Survey.....	8
3.2	Road Structure	8
3.2.1.	Drainage	8
3.2.2.	Material.....	9
3.2.3.	Load capacity.....	9
3.2.4.	Further requirements	9
3.3	Typical trucks configurations	10
4.	Turning radius	11
4.1	Tower	11
4.2	Nacelle	11
4.3	Hub.....	11
4.4	Blades	11
4.5	Parts	11
5.	On site construction area	12

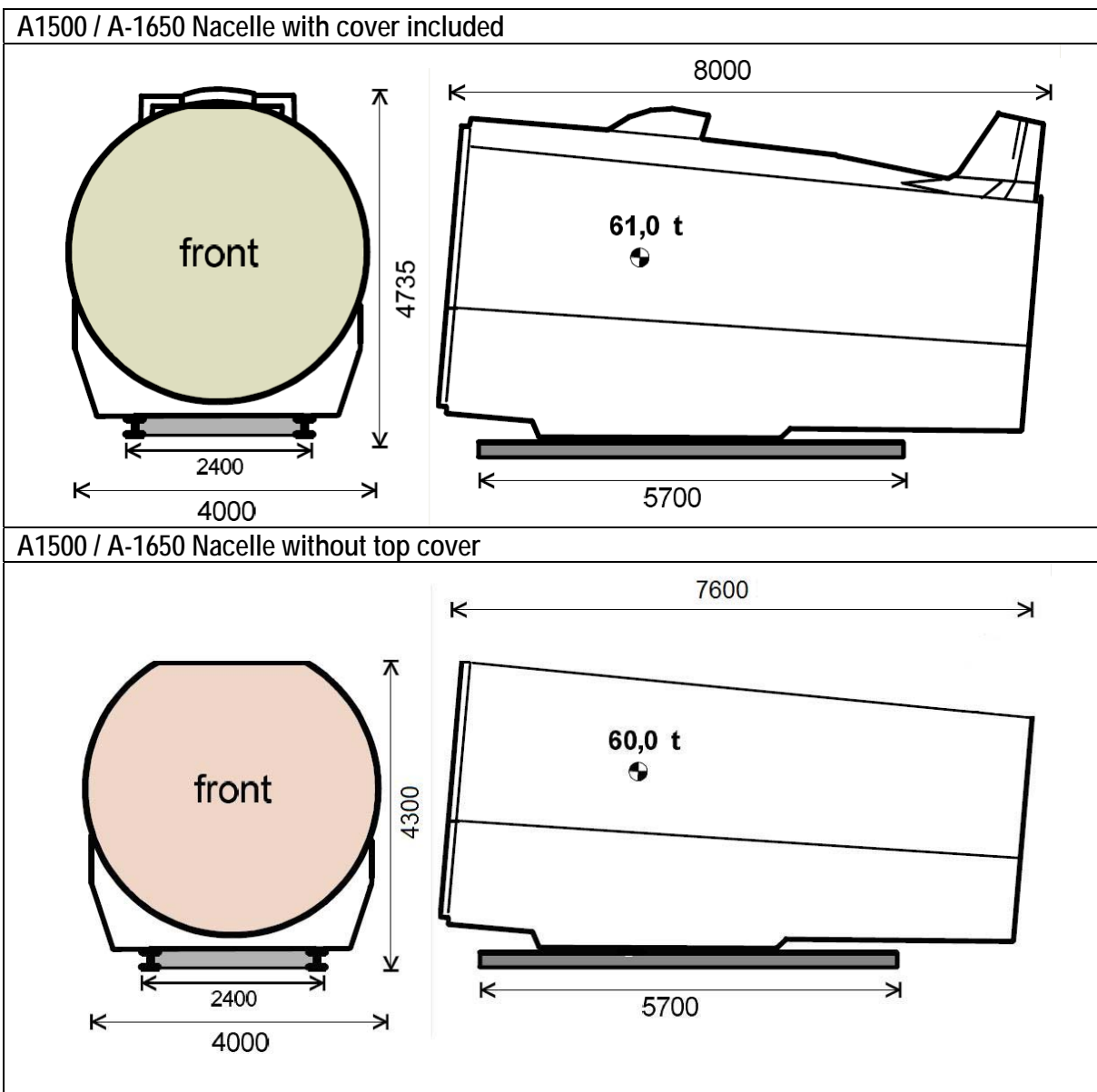
1. General

This document presents the weight and dimensions of the different parts of the A-1500 and A-1650 in all their different rotor size configurations. It also presents a basic guideline for the transportation of the sections of the A-1500 and A-1650.

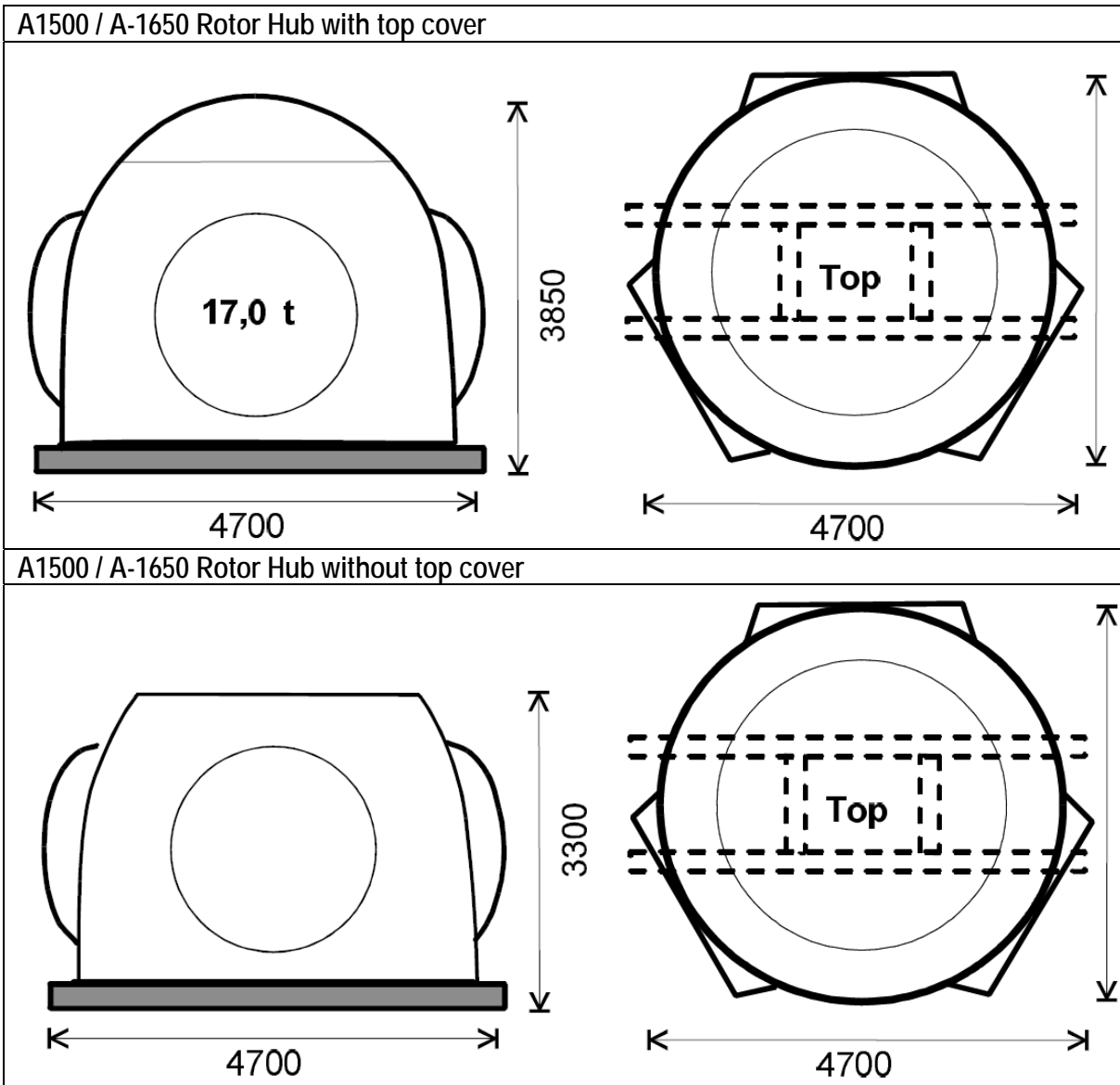
All dimensions and weights are in metric system.

2. General dimensions and weights

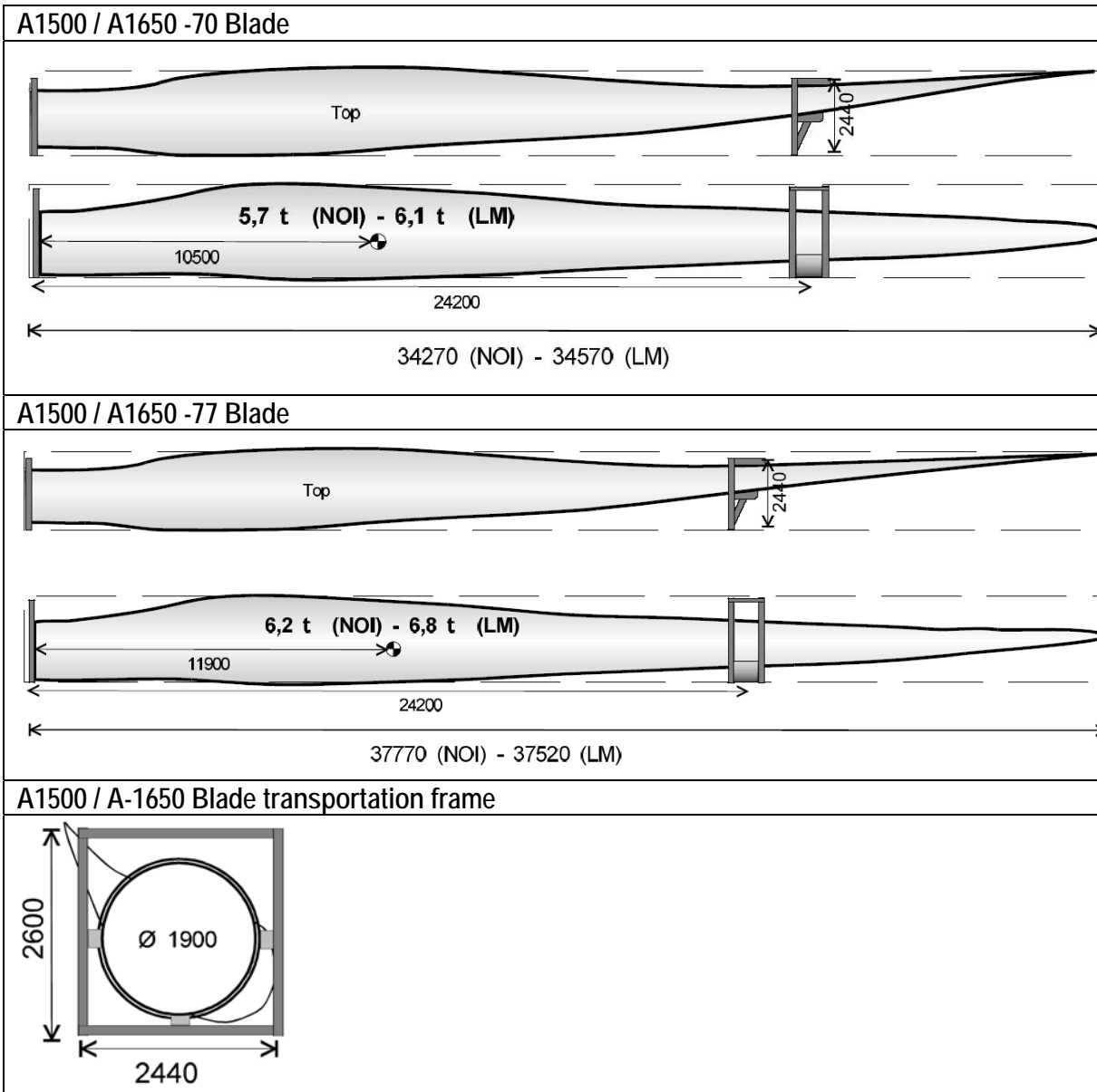
2.1 Nacelle dimensions and weight



2.2 Hub dimensions and weight



2.3 Blades dimensions and weights



2.4 Towers dimensions and weights

Tower 65m Hub Height				
Tower Section	Max diameter	Min Diameter	Length	Weight
Section 1	4.000 m	3.556 m	17.600 m	41.7 t
Section 2	3.556 m	2.990 m	22.400 m	37.1 t
Section 3	2.990 m	2.696 m	22.400 m	23.2 t

Tower 80m Hub Height				
Tower Section	Max diameter	Min Diameter	Length	Weight
Section 1	4.300 m	4.300 m	12.470 m	34.5 t
Section 2	4.300 m	3.880 m	16.785 m	43.6 t
Section 3	3.880 m	3.280 m	24.010 m	42.1 t
Section 4	3.280 m	2.696 m	24.135 m	28.9 t

Tower 100m Hub Height				
Tower Section	Max diameter	Min Diameter	Length	Weight
Section 1	*	*	*	*
Section 2	*	*	*	*
Section 3	*	*	*	*
Section 4	*	*	*	*
Section 5	*	*	*	*

* Under development, to be confirmed later.

3. General transportation guidelines

3.1 Road Survey

To guaranty a transport without troubles, it is important to know the road conditions of the transport way connection. A road survey therefore is needed in advance.

For every road survey the following items have to be secured or checked and noted:

- Detailed maps of the complete route
- Load limits on roads and bridges
- Curve bends and grades
- Width and height of tunnels and bridge arches
- Overhead power lines with height
- Parking areas for short and overnight parking
- Requirements for access roads
- Width of roads for transport
- Road markers and trees on side of the road
- Any other obstruction that may restrict the transportation

3.2 Road Structure

On public roads the limits of the road must be kept in mind for the selection of the route. The demanded load capacities have to be checked in advance.

For temporary roads and access roads to the turbine site, the following points have to be considered.

3.2.1.1. Drainage

Water should always be drained from the road. Staying water is not allowed. The water should be trained to the surrounding fields or to a drainage point near the road. In order to do so, it is necessary to plan the drainage already at the base level. A crown or a slope of 2% of the road is needed to ensure water draining from the middle of the road.

3.2.1.2. Material

The base material must be interlocking rock/stone and must not contain cohesive soil layer like clay, but sand or gravel or other non water binding materials.

The finish material must be compatible non slippery gravel.

3.2.2. Load capacity

The road must be able to withstand the loads of the lorries with the components.

The thickness of the base depends on the underlying soil. Therefore a soil analysis may be necessary.

The thickness of the finishing material should be at least 30cm to ensure that there is enough material for grading the road afterwards to avoid mixing the materials of base and finish.

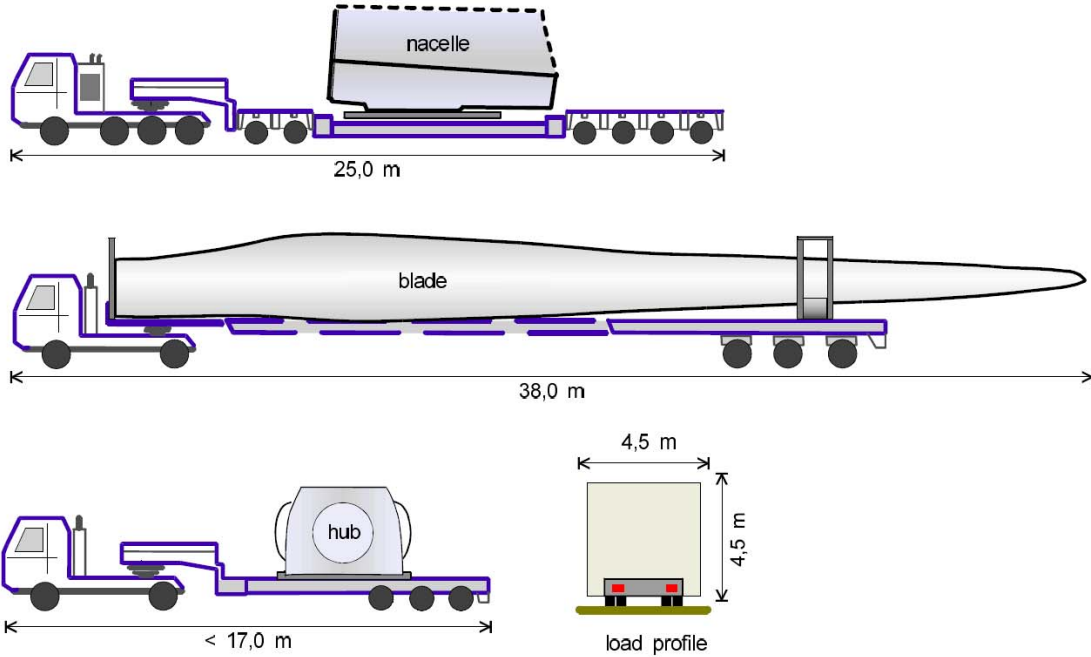
3.2.3. Further requirements

Minimum width	5	m
Minimum bend radius		See section 4
Maximum longitudinal slope of the road	8	deg
Maximum lateral slope	0-2	deg
Minimum axle load	15	tons

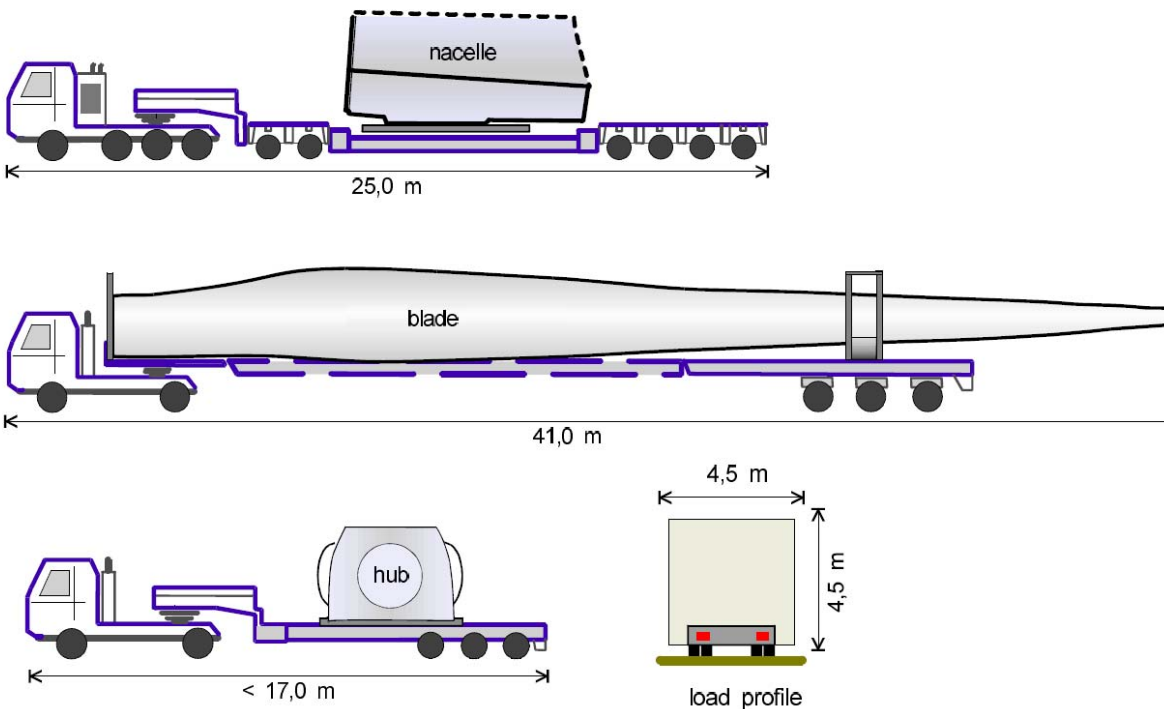
The requirements depend on standard transportation experience. All requirements and conditions have to be discussed in advance with the cane hire company and the haulier depending on the road survey.

3.3 Typical trucks configurations

A1500 / A-1650 -70 Typical trucks configurations



A1500 / A-1650 -77 Typical trucks configurations



4. Turning radius

4.1 Tower

The tower sections are transported with low loader trailers. The tower section is in the middle while the front and rear axes are outside of the section. Front and rear axes are steerable. This results in small curve radiuses while transport. The minimum curve radius depends on section length and section weight (number of axes). An exact value of the minimum curve radius therefore can not be given. The curve radiuses and the route of transport have to be discussed with the carrier and have to be clarified at the road survey.

4.2 Nacelle

The nacelle is transported with a flat bed truck. The length and width of this flat bed truck is lower than the length and width of the tower low loader trailers. Special requirements for the turning radius are therefore not required.

4.3 Hub

The hub is transported with standard trucks. Special requirements are not required.

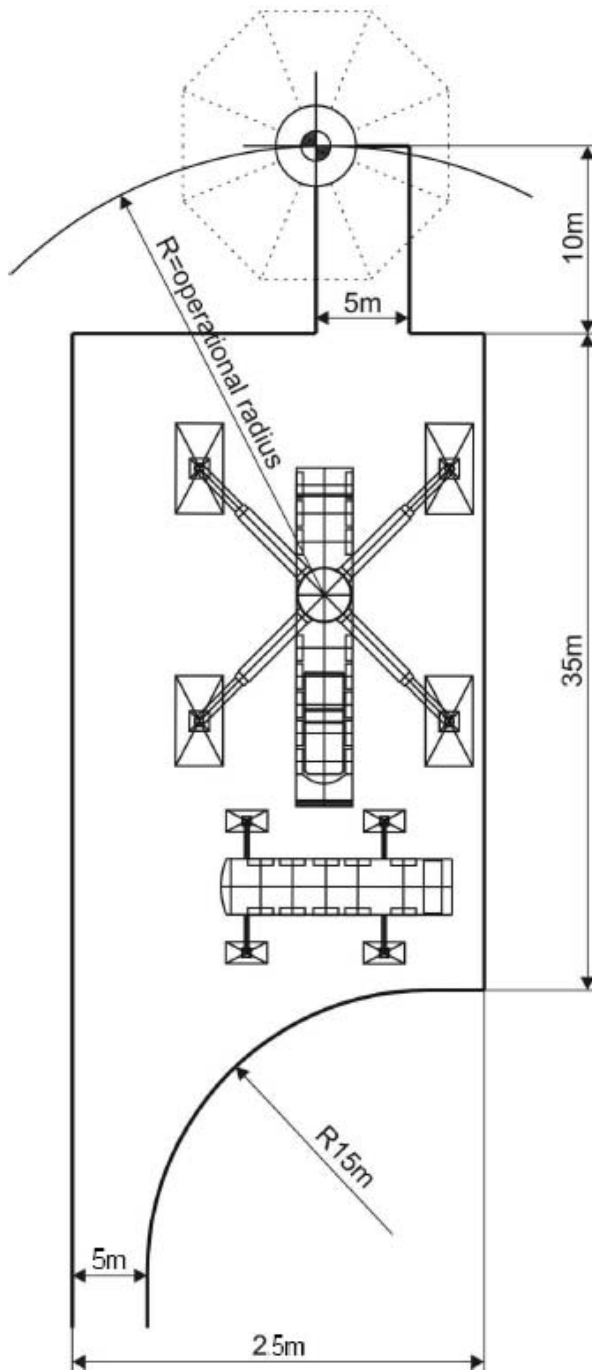
4.4 Blades

The blades are transported with extendable trailers. Caused by the fact that the blades can not be lifted and supported at the tip end the tip end will jut out of the rear axes. For small radiuses and small roads the blades therefore will overhang outside the road. To guarantee a save transport a clearance on the outside radius of the road is needed at which the blades are able to project outside the road.

4.5 Parts

The parts are transported with 1 or more standard trucks. Special requirements are not required.

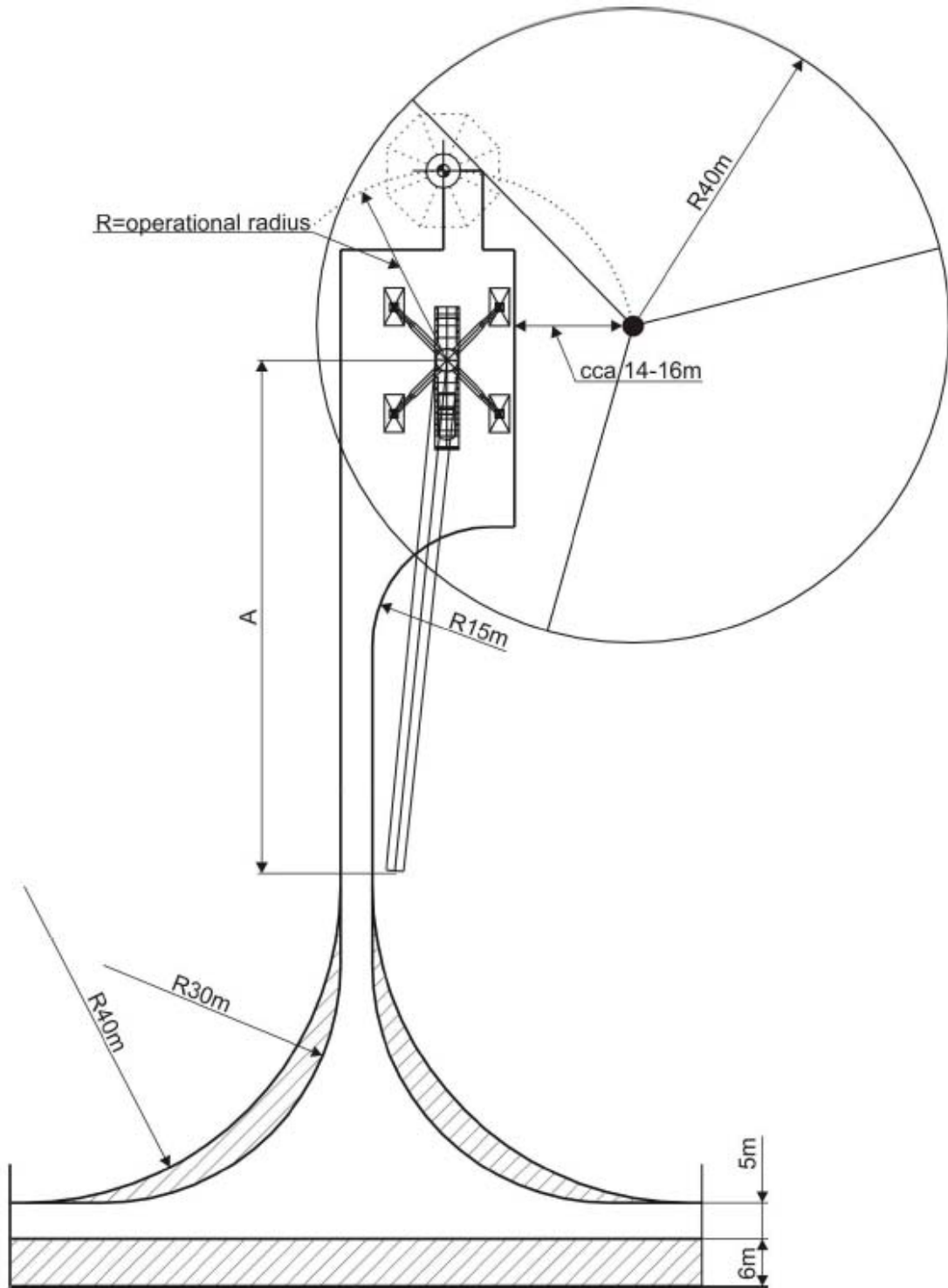
5. On site construction area



Caution:

- The ground carrying capacity must be constructed to fulfil 15t per axle and 18t/m².
- The thickness of reinforced top layer depends on subsoil conditions.
- The minimal transport road width is required 5m
- In case the crawler mounted crane is used for erecting the WT, the slope of the construction area must not exceed 3%.
- In the operating area (bounded by circle radius of 40m) no barrier may occur.
- There must be free space without barrier on one side of construction area allowing assembly of the crane gib (dimension A)

Above mentioned cautions and requirements are preliminary and must be consulted with WT supplier and building planner separately for each WT location before final confirmation is lunched.



Annexe C

Compte-rendu des communications entre Mont-Louis Wind L.P./Éoliennes Mont-Louis S.E.C. et des différents organismes et intervenants locaux

- C.1 Tableau synthèse des entretiens
- C.2 Formulaires d'entretien téléphonique

Tableau 1 Résumé des entretiens téléphoniques et entretiens en personne réalisés à ce jour par Northland Power auprès des intervenants locaux œuvrant dans les domaines touristique, politique et socioéconomique

Organisation	Représentant	Principale préoccupation	Commentaires	Rencontre demandée (O/N)	Date du contact
Association des bâtisseurs de vent	Georges Pelletier Rachel Bellerive		Madame Bellerive est au courant qu'il y a un projet à Mont-Louis. Elle mentionne qu'elle n'a pas encore préparé un mémoire pour ce projet et demande s'il y a un site internet pour se renseigner sur l'évolution du projet. Je l'avise qu'il est en construction. Elle mentionne qu'elle va discuter du projet avec M. Pelletier et qu'ils me recontacteront pour plus de détails.	N	2009-02-02
Association des bâtisseurs de vent	Georges Pelletier Rachel Bellerive		Madame Bellerive mentionne qu'elle n'a pu être présente aux portes ouvertes à Mont-Louis pour des raisons personnelles. Elle désirerait donc recevoir de l'information qui a été présenté aux portes ouvertes par email (principalement le positionnement des éoliennes, le tracé des routes, position du poste électrique, simulations visuelles et étude environnementale). Elle dit qu'une de ces principales préoccupations est de trouver du travail à ces membres qui sont des entrepreneurs dans des domaines variés (excavation et terrassement, érection des tours, fondations, électricité etc.). Elle dit que l'Association peut nous aider dans nos relations avec les gens locaux, car monsieur Pelletier connaît bien la région.	N	2009-02-27
Centre d'interprétation Éole Cap-Chat	Blandine Bérubé	Centre d'interprétation de Cap-Chat	« Depuis 20 ans nous étudions cette merveilleuse énergie et je suis guide pour permettre aux gens de connaître ce qu'est l'éolien. Après avoir analysé les sites nous étions en mesure d'accepter l'implantation d'autres éoliennes. Le promoteur doit être habilité à réaliser le projet avec une conscience professionnelle exemplaire et s'engager à respecter toutes les normes exigées. Bien que l'énergie éolienne soit une énergie propre et renouvelable partout dans le monde, il s'avère que des personnes qui retardent l'expansion de cette énergie, retardent la création d'emplois, en conséquence nuisent à l'économie. Depuis 20 ans, nous faisons connaître aux visiteurs par des preuves concrètes de désirer l'exploitation de cette énergie. Trop de contraintes nuisent à l'expansion de cette énergie. Nos gouvernants ont un rôle primordial à jouer, tant au fédéral qu'au provincial. Dans d'autres pays on s'investit davantage dans le domaine. Nous désirons voir implanter davantage d'éoliennes, nous désirons des retombés économiques et pour le promoteur et pour le milieu. »	N	2009-02-10

Citoyen	Georges Lebreux		M. Lebreux qui a un chalet au Lac de la Dame mentionne qu'il viendra à la consultation pour voir le visuel concernant la vision des éoliennes sur les lacs. Il va prévenir d'autres personnes qui ont des chalets de venir voir. J'ai demandé s'il voulait une rencontre et il a précisé que non, qu'il viendrait à la consultation	N	2009-02-18
Citoyen	Ronald Fournier		M. Fournier n'est pas satisfait de la disposition des éoliennes devant son chalet à Gros-Morne Pour le projet de Mont-Louis, il est entièrement satisfait mais il souhaite ne pas les voir de la 132 pour conserver l'aspect sauvage du paysage. Énergie verte très importante, mais on doit penser aux citoyens qui vivent autour. Circulation économique importante	N	2009-01-21
Citoyen (Anse Pleureuse)	Sylvain Racine Ginette Himbeault	Ne pas voir les éoliennes depuis chez lui	Déplore le fait qu'il y ait encore 6 éoliennes dans son champ de vision et n'en veut pas. Demande qu'on les déplace, les éoliennes ou lui.	Sera aux portes ouvertes le 25-26 février 2009	2009-02-18
Club de Motoneige Rapide Blanc (Rivière-Madeleine)	Maurice Robinson	Cohabitation harmonieuse entre éolienne et motoneige	M. Robinson est très au courant du dossier car il est conseiller municipal à Saint-Maxime-du-Mont-Louis. Mentionne que sa seule préoccupation = cohabitation de la route pour les éoliennes et du sentier de motoneige puisque les 2 utilisent la même route sur une portion du territoire. Mentionne que la saison où les sentiers sont généralement entretenus est du 1 décembre au 24 avril. Mentionne que le mois d'avril est plutôt utilisé par les gens locaux et qu'il serait possible de trouver des routes alternatives pour cette période si l'entrepreneur général veut débiter les travaux au mois d'avril. Mentionne que s'il n'y a pas de travaux lors de cette période, = aucun problème avec le club de motoneige. Si travaux nécessaires lors de cette période = semble qu'un sentier alternatif serait possible via la montagne à Albert. Une partie de ce sentier situé chez des propriétés privés (propriétaire Paul Bernatchez et Neil Bernatchez) le reste se situe en terre publique (selon M. Robinson (à valider)). Croit aussi que l'utilisation d'une même route par le projet ainsi que par les motoneiges est possible. Mentionne que le sentier de motoneige a besoin d'une largeur d'environ 15 pieds pour utiliser la surfaceuse. Il croit que les emprises de route actuelle permettent de faire un sentier de motoneige parallèle à la route et décalé de quelques mètres. Très ouvert à trouver un arrangement avec le projet.	N	2009-02-10
Club de vol libre le Skwäll	Jean-Sébastien Cloutier	Vol libre mont Saint-Pierre	Ne pense pas que ça peut affecter le club, mais il voudrait avoir plus d'informations sur le positionnement des éoliennes Souhaite une carte répertoriant le positionnement des éoliennes Souhaite être informé des journées portes-ouvertes. ER lui a donné les dates du 24 au 26 février	N	2009-01-21

Club d'ornithologie de la Gaspésie	Olivier Beruelle		Le club pour le moment ne couvre que le territoire compris entre Gaspé et Percé. Si le territoire s'étend, il communiquera avec nous.	N	2009-01-22
Club Quad VTT Les deux phares	Pierre Coulombe Membre du CA	Sentier VTT	M. Coulombe dit que ce n'est pas la première fois qu'il est contacté par Northland et qu'il trouve qu'il y a un manque de concertation entre les intervenants. Il mentionne que le Club de VTT ne voit pas de problème avec le parc éolien de Mont-Louis, par contre il croit qu'il serait mieux de limiter l'utilisation de la même route par 2 utilisateurs (éolien et VTT). Sa solution serait d'utiliser un sentier alternatif pour les VTT, soit par la montagne à Albert ou par l'ancienne route par le lac à Bouchard. Il mentionne qu'il y a quelques rénovations à effectuer pour utiliser ces routes (installation de ponceaux et élargir la route à cause des branches). Il demande si Northland serait prêt à défrayer le coût des travaux de rénovation. Je lui mentionne que la proposition sera transmise à mes patrons qui analyseront la demande et prendront une décision. Il mentionne qu'une fois rénovée ces routes serait praticables par des voitures comme routes auxiliaires en cas de pépin. Il dit aussi qu'il discute de tracé alternatif avec les gens de motoneige, ainsi qu'avec le maire de Saint-Maxime-du-Mont-Louis avec qui il entretient une bonne relation.	N	2009-02-11
Comité de bassin versant de la rivière Mont-Louis	Suzanne Fournier	Bassin versant de la rivière Mont-Louis	Elle est d'accord pour le projet, mais reproche le manque d'information suffisante pour l'ampleur de ces projets. Elle déplore ce qui a été signé par le promoteur et le conseil. À ce moment-ci le document devrait être ouvert et négocié à la hausse. Elle a l'impression que tout a été décidé d'avance. Elle veut des audiences publiques pour avoir de l'information claire. Donc, je l'ai invitée à joindre le Comité de citoyens, ce qui lui permettrait de poser toutes les questions et d'avoir des réponses. Elle doit communiquer avec le directeur de Mt-Louis		2009-01-21
Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉ)	Bertrand Berger	Économie régionale	Mentionne qu'il ne doit y avoir aucune objection à un projet éolien. Comme le secteur économique est très pauvre, veut que les industries s'implantent pour permettre un essor économique important pour le milieu. Comme président de la CRÉ, est en faveur d'un développement vert. Espère que cela va continuer.	N	2009-02-09
Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine (CREGIM)	Caroline Duchesne		Nos préoccupations sont d'ordre général, ce que nous voulions c'est de voir à prendre la décision pour l'implantation de parcs dans son ensemble pour la Gaspésie, chose qui nous a été refusée jusqu'à maintenant. Nous ne sommes pas contre ce genre d'énergie mais il aurait été correct de se concerter, pas seulement pour le paysage mais aussi pour savoir, est ce que tous les gens étaient d'accord de vivre plusieurs années avec ses parcs. Aujourd'hui nous lâchons prise parce que les projets sont pratiquement terminés en Gaspésie et nos préoccupations n'ont pas été retenues. Je l'ai invité à venir à la consultation publique et je lui ai faxé l'horaire.	N	2009-02-12

Excavation Fernand Mercier	Fernand Mercier	Faire travailler sa machinerie vendre du gravier.	Se demande quand débutera le projet? Je lui mentionne que nous espérons débuter les travaux à l'automne 2009. A installé une tour de mesure de vent pour GPCO la semaine dernière. Est heureux de savoir qu'il va y avoir un projet dans la région et espère bien faire travailler sa machinerie (2 pelles, 1 tracteur et 1 loader 966) ainsi que vendre son gravier qui se situe au pied de la montagne du lac à la Truite. Demande qui sera l'entrepreneur général? Je lui mentionne qu'il s'agit de Boréa Construction et que celui-ci devrait être présent les 25 et 26 février 2009 à Mont-Louis. Assistera aux portes ouvertes à Mont-Louis.	N	2009-02-10
Faune Madeleine Inc.	Guy Lépine		Les numéros de téléphone nous réfèrent à la Fondation de la faune du Québec. J'ai parlé avec Guy Lépine, qui ne connaît pas de Daniel Thibault. Il mentionne qu'il gère un programme qui donne des subventions et que nous ne sommes pas au bon endroit.	N	2009-02-10
Fédération québécoise pour le saumon atlantique	Marc-Antoine Jean	Rivière Mont-Louis (saumon)	M. Jean ne veut pas se positionner dans les projets éoliens, tant que les projets ne touchent pas les rivières, les tracés de chemin, le déboisement, tout ce qui peut éviter la sédimentation dans les cours d'eau. Je lui fais parvenir une carte du projet et s'il a d'autres commentaires, il nous les fera parvenir.	N	2009-02-24
Groupe GDS inc.	Luc Gagnon, directeur	Exploitation forestière et milieu forestier	Pense que c'est un très bon développement qui permet d'utiliser la ressource naturelle et humaine et permet de faire croître l'économie Suggère de ne pas créer de chemin parallèles à ceux qui existent déjà. Suggère de plutôt les modifier pour leur permettre les 2 fonctions. Souhaite être informé sur le projet. ER l'a informé des journées portes ouvertes du 24 au 26 février.	N	2009-01-22
Information Motoneige Gaspésie	Patsy Babin		Madame Babin mentionne que la raison d'être d'Information Motoneige Gaspésie est d'informer les motoneigistes sur les conditions de sentier. A ce niveau, madame Babin se considère plus comme une agente touristique. Elle mentionne que leur organisme est situé à Chandler et que nous devons consulter plutôt consulter le club local. Donc, elle ne se sent pas concernée par le projet. Sa seule préoccupation concerne les conditions de sentiers et si des travaux de construction modifient le tracé où impliquent des directives particulières pour les motoneigistes. Elle mentionne aussi que s'il y a des modifications au tracé ou des travaux à proximité des sentiers, ce sera au Club de motoneige local d'aviser « Information Motoneige Gaspésie ».	N	2009-02-10
Junex inc	Jean-Sébastien Marcil	Exploitation pétrolière et gazière	Nous avons un permis d'exploration. Les éoliennes nous permettent d'avoir des chemins supplémentaires, ce qui est bon pour nous. Le règlement nous oblige à être à 100 m. d'une habitation pour faire un forage. Pas d'impact pour nous. Je vais aviser Marc Fournier de Gaspé concernant la consultation.	N	2009-02-19

La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP)	Sylvain Archambault,	Souhaite être avisé lors des journées portes ouvertes. ER l'a informé des dates du 24 ou 26 février 2009	N'a pas d'inquiétude pour le projet aimerait vérifier une carte pour voir s'il y a des points qui peuvent accrocher voir s'il y a des refuges biologiques, petit périmètre dans les aménagements forestiers et des réserves écologiques, aires protégées existantes concernant le nouveau statut du MRNF.	N	2009-01-30
MDEIE ACCORD Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	Florent Lado		Connaît le projet. S'interroge si un choix de turbinier est fait. Mentionne qu'il serait bien qu'il y ait un comité de citoyen pour effectuer un suivi du projet. Je lui mentionne = comité informel en place deviendra plus formel sous peu. Se questionne aussi sur les deltaplanes qui partent du Mont St-Pierre. = je lu mentionne que les gens du club de vol de Mont St-Pierre ont été consultés et qu'il n'y voie pas d'inconvénient. S'occupe du développement éolien pour le MDEIE = sont pour les projets éoliens, désirent travailler en lien avec les promoteurs tel que Northland pour contribuer au développement de ce créneau spécifique à la Gaspésie.	N	2009-02-09
Micmacs of Gesgapegiag	John Martin		Monsieur Bernard prend en note les informations que je lui donne et me mentionne que c'est le Chef qui prend les décisions sur les projets éoliens. Il me mentionne que le Chef est en réunion à Québec et qu'il lui transmettra les informations. Il demande si les présentations du 25 et 26 février à Mont-Louis seront traduites en anglais puisque le Chef est anglophone. Je lui réponds que je ne sais pas, mais que les gens de Northland sont principalement anglophones et que s'il désire une rencontre en privée avec nous, qu'ils nous avisent. M. Bernard mentionne qu'il transmet l'information au Chef et que celui-ci communiquera avec nous au besoin.	??	2009-02-11
Mi'Gmawei Mawiomi	Troy Jerome		Je présente le projet brièvement à M. Jérôme. Ça lui prend quelques minutes pour localiser le projet. Il mentionne que le conseil Tribal est très préoccupé par les projets éoliens. Il mentionne qu'ils ont des discussions avec les gens du Gouvernement du Québec à ce sujet. Il dit que ces discussions ne sont pas très fructueuses. Il dit aussi qu'il a ou a eu des discussions avec d'autres promoteurs (Cartier, Hydro-Méga, Innergex, Innervent). Il veut savoir quel est le prix du MW qui est octroyé aux municipalités? Je lui mentionne que je lui dirai plus tard. Il dit qu'il devrait y avoir des redevances payées aux Premières Nations au même titre qu'aux municipalités. Il déplore le fait que les projets sont acceptés par Hydro-Québec (Gouvernement) sans que les promoteurs aient consulté les Premières Nations. Il parle aussi du fait que Listuguj a présenté un projet qui n'a pas passé à HQ. Il mentionne qu'il déplore le fait qu'ils soient seulement invités à une présentation à Mont-Louis au même titre que les autres utilisateurs. Je lui mentionne que s'il désire une rencontre privée avec Northland, il nous fera plaisir de les rencontrer. En dernier lieu, il mentionne que le conseil tribal ne prendra probablement pas position sur le projet. Par contre il mentionne qu'il nous enverra une réponse à notre invitation et commentaires.	(Lettre envoyée) À préciser	2009-02-16

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Sylvain Savoie	Consultation des citoyens	Le MRNF voulait s'assurer que nous avons contacté les propriétaires des chalets du lac de la Dame, du lac à la Truite et du lac au Foin. M. Lebreux du lac de la Dame a été consulté et sera présent à la consultation et tous ceux qu'il connaît.	Sera aux portes ouvertes le 25-26 février 2009	2009-02-19
MRC de La Haute-Gaspésie	Michel Thibault	Réseau d'égout	Il se range du côté de la MRC qui eux vont nous faire parvenir une résolution	N	2009-02-12
Municipalité de Cloridorme	Jocelyne Huet, Maire		En accord avec les projets de production d'énergie propre et naturelle Études impact environnemental à jour, bonne disponibilité des intervenants pour explications Individu plus difficile : Marc Caron qui fait des demandes d'audience partout et pour tout. Selon Mme Huet, cet individu n'est pas crédible.	N	2009-01-27
Municipalité de Mont-Saint-Pierre	Jean-Sébastien Cloutier, Maire		Il veut de l'information, ce qui l'intéresse surtout c'est de savoir s'il y a des éoliennes entre les deux villages soient Mont-Louis et Mont St-Pierre. J'ai un projet de parc dans la vallée du Mont-St-Pierre et ceci est très important pour la venue du tourisme chez-nous. Si cela est respecté pas de problème, je suis prêt à supporter le projet car économiquement c'est important	N	2009-01-22
Municipalité de Petite-Vallée	Noël-Marie Clavet, Maire		Développement éolien comme créneau d'excellence économique et écologique Règlementation protectrice. Maximum de retombée économique dans le territoire concerné. Plusieurs centaines d'emplois reliés au créneau. Diversification économique. Espère que le projet se fera dans les temps pour éviter des pertes	N	2009-01-24
Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Suzanne Roy	Piste d'atterrissage	Mme Roy n'a pas de commentaires à émettre, mais elle est d'accord pour les projets qui créent des retombées dans le secteur.	N	2009-02-12
Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	James Patterson, Maire		Je suis d'accord avec le projet de Mont-Louis et il n'a rien qui vient nous toucher. Il est d'accord avec la journée porte ouverte c'est très important de donner de l'information aux citoyens et cela serait suffisant, ceux qui critiquent ne sont pas de chez-nous. Ceux qui y habitent eux savent que l'économique est important.	N	2009-01-21
Nation Micmac de Gespeg	Claude Jeannotte, Chef	Consultation de la nation à propos du parc éolien	M. Jeannotte connaît projet. Mme Robichaud lui en a déjà fait une brève présentation. Désire recevoir les informations mentionnées par écrit et y répondre par la suite. Mentionne que Northland a l'obligation de consulter les autochtones en vertu de la loi. Demande de quelle façon NPI va procéder pour consulter la Nation Micmac de Gespeg et le conseil Tribal de Mi'gmawei Mawiomi.	N mais un écrit	2009-02-02

Pilote de deltaplane	Hilaire Lemieux, DG municipalité de St-maxime du ML	Vol libre mont Saint-Pierre	Image positive pour la promotion d'un tourisme vert. Impact visuel acceptable. Retombées économiques pour les travailleurs locaux. Atout pour attirer de nouvelles entreprises. Pas d'entrave au vol libre car on ne peut pas voler proche des montagnes	N	2009-01-28
Pourvoirie Beauséjour	Réjean et Serge Milliard Jean-Serge Blouin Réjean Lebreux		Trop d'éoliennes sont visibles de la route 132, ce qui gâche le visuel naturel Heureux que le promoteur respecte l'avis des citoyens car veut dire que le promoteur respecte aussi le tourisme D'accord pour le projet ML qui ne les touche pas Est conscient aussi que les conditions économiques du secteur sont difficiles Oui à l'énergie verte avec le respect du promoteur pour les citoyens et leur cadre de vie Veut plus d'informations sur l'emplacement futur des éoliennes	N	2009-01-22
Réserve faunique des Chic-Chocs	Bermans Drouin		Est d'accord si le projet ne brise pas le paysage Préoccupation principale est que les autochtones veulent créer une pourvoirie sur la réserve faunique des Chic-Chocs Éoliennes = ok si on respecte tous les règlements. C'est un plus pour l'économie de la région.	N	2009-01-22
Sentier international des Appalaches	Éric Chouinard		M. Chouinard est en faveur du développement tant que cela respecte les règlements de la CRÉ. Pas de problématique, pour nous il nous apporte de la mise en valeur et les impacts touristiques sont positifs. Nous pouvons même donner une plus grande valeur au projet de Mont-Louis en lui ajoutant une boucle qui permettrait au tourisme d'être plus près. Nous pourrions avoir une discussion à ce sujet comme nous avons eu avec Cartier.	N	2009-02-17
TechnoCentre Éolien	Carl Bélanger		Développement de l'industrie est encouragé par l'organisme Veut le respect des communautés et de l'environnement comme un critère nécessaire à leur réussite Pense que le projet ML de NPI bénéficiera de cette combinaison pour le bénéfice de tous	N	2009-01-27

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 22 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

CLUB D'ORNITHOLOGIE DE LA GASPÉSIE _____

BARACHOIS 418-645-2317 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

Club d'ornithologie de la Gaspésie, Barachois
418-645-2317,

Pour le moment couvre seulement de Gaspé à Percé mais si le territoire venait à s'étendre plus loin, il communiquerait avec nous.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

AUCUNE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 30 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

SOCIÉTÉ NATURE ET PARC CANADA SNAP _____

SYLVAIN ARCHAMBAULT _____

514-278-7626 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

N'a pas d'inquiétude pour le projet.

Il aimerait vérifier une carte pour voir s'il y a des points qui peuvent accrochés.

Voir s'il y a des refuges biologiques, petit périmètre dans les aménagements forestiers, et des réserves écologiques, aires protégés existante concernant le nouveau statut du MRNF.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

VEUT ÊTRE AVISÉ POUR LES JOURNÉES PORTE-OUVERTE, JE LUI AI FAIT PART DU 24 AU 26
FÉVRIER 09

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 21 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

COMITÉ BASSIN VERSANT RIVIÈRE MT-LOUIS__

SUZANNE FOURNIER _____

418-797-1392 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

Comité du bassin versant de la Rivière-Mont-Louis
Mme Suzanne Fournier,

Elle est d'accord pour le projet, mais reproche le manque d'information
suffisante pour l'ampleur de ces projets.

Elle déplore ce qui a été signé par le promoteur et le conseil. À ce
moment-ci le document devrait être ouvert et négocié à la hausse.

Elle a l'impression que tout a été décidé d'avance.

Elle veut des audiences publiques pour avoir de l'information claire,
Donc, je l'ai invitée à rejoindre le Comité de citoyens, ce qui lui
permettrait de poser toutes les questions et d'avoir des réponses.

Elle doit communiquer avec le directeur de Mt-Louis

ACTIONS À ENTREPRENDRE

INFORMER DES JOURNÉES PORTE-OUVERTE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 22 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

RÉSERVE FAUNIQUE CHICS-CHOCS _____

BERMANS DROUIN 797-5214 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

Réserve faunique des Chics-Chocs
M. Bermans Drouin, 797-5214

Si cela ne brise pas le paysage, je suis d'accord.

Ce qui les préoccupe le plus c'est que les autochtones veulent créer une pourvoirie sur la réserve faunique des Chics-Chocs, l'environnement Bas-St-Laurent n'est pas d'accord non plus.

Pour les éoliennes, si cela respecte tous les règlements c'est un plus pour nos régions.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

INFORMER DES JOURNÉES PORTE-OUVERTE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 22 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

LUC GAGNON _____

GROUPE GDS INC. _____

418-853-2566 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

Groupe GDS Inc.
M. Luc Gagnon directeur,

M. Gagnon, que c'est un très bon développement et que cela permet d'utiliser la ressource autant naturelle, qu'humaine et que cela vient permettre d'augmenter l'économie.

Il suggère de créer une entente pour ne pas construire des chemins en parallèles, ils ont déjà construits sur lequel il y aurait peut-être quelques modifications et que l'utilisation pourrait y avoir deux fonctions.

Être informer sur le projet.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

INFORMER DES JOURN ÉES PORTE-OUVERTE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 27 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

JOCELYNE HUET, MAIRE _____

MUNICIPALITÉ CLORIDORME _____

418-395-2808 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

Je suis en accord avec tous les projets à énergie propre et naturelle.

Toutes les études d'impacts et environnementales étaient à jour.
Donc dès quelles ont été déposées, les gens ont consultés ceux qui
voulaient plus d'info quelqu'un était disponible pour répondre.

La personne la plus difficile fut M. Marc Caron, qui lui fait des demandes
d'audience partout, mais cette personne n'est pas crédible du tout.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE 27-01-2009 _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 24 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

NOËL-MARIE CALVET _____

MAIRE PETITE-VALLÉE _____

418-393-2949 _____

ÉVA ROBICHAUD _____

RÉSUMÉ

M. Clavet,

Le développement éolien est un créneau d'excellence dans le développement autant vert, qu'économique.

Le projet est pour Mont-Louis mais nous aussi ressentons les retombés. Comme les emplois sont rares dans nos coins nous devons faire respecter les règlements mais ne pas détruire ce qui peut apporter plus de travail.

Je souhaite qu'il n'y est pas de retard dans le projet pour éviter encore plus de perte autant pour la municipalité, que les organismes.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

AUCUNE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE 24-01-2009 _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 22 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

MUNICIPALITÉ MONT-PIERRE _____

JEAN-SÉBASTIEN CLOUTIER, MAIRE _____

418-797-2898 _____

RÉSUMÉ

Bonsoir,

Municipalité de Mont St-Pierre, Jean-Sébastien Cloutier maire,
Commentaires,

Il veut de l'information, ce qui l'intéresse surtout c'est de savoir s'il y a des éoliennes entre les deux villages soient Mont-Louis et Mont St-Pierre.

J'ai un projet de parc dans la vallée du Mont-St-Pierre et ceci est très important pour la venue du tourisme chez-nous.

Si cela est respecté pas de problème, je suis près à supporter le projet car économiquement c'est important

ACTIONS À ENTREPRENDRE

INFORMER DE L'EMPLACEMENT DES ÉOLIENNES

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS

DATE 21 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

MUNICIPALITÉ MADELEINE _____

JAMES PATTERSON, MAIRE _____

418-393-2428 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

Municipalité Ste-Madeleine

James Patterson, maire

Je suis d'accord avec le projet de Mont-Louis et il n'a rien qui vient nous toucher.

Il est d'accord avec la journée porte ouverte c'est très important de donner de l'information au citoyens et cela serait suffisant, ceux qui critiquent ne sont pas de chez-nous. Ceux qui y habitent eux savent que l'économique est important.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

VA SUVEILLER POUR DE L'INFORMATION

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 22 JANVIER 09 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE X

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

POURVOIRIE BEAUSÉJOUR 418-653-1574

SERGE ET SERGE MILLARD _____

RÉJEAN LEBREUX _____

ÉVA ROBICHAUD N.P.

RÉSUMÉ

Pourvoirie Beauséjour
M. Réjean et Serge Milliard
M. Réjean Lebreux

Commentaire de M. Milliard, il y a trop d'éolienne qui sont visibles de la Route 132 ce qui nous enlèvent l'aspect visuel naturel.

Si vous me dite que vous respectez les gens en discutant avec eux et bien tant mieux, cela veut dire que vous respectez aussi le tourisme.

Je suis d'accord avec le projet de Mont-Louis il ne nous touche pas mais nous savons très bien que les conditions économiques du secteur son difficile alors, oui à l'énergie verte avec votre respect pour nous.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

PLUS D'INFORMATION SUR L'EMPLACEMENT DES ÉOLIENNES

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 21 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

M. RONALD FOURNIER _____

418-763-3438 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

M. Ronald Fournier,

Suivi auprès de M. Ronald Fournier,

Il est non satisfait de la disposition des éoliennes devant son chalet à Gros Morne.

Concernant le projet de Mont-Louis, il est entièrement d'accord mais ce qu'il souhaite c'est de ne pas les voir de la route 132 pour garder l'image naturel du paysage.

L'énergie verte est très importante mais il faut penser aux citoyens qui y vivent. Tant qu'à moi je suis et je reste en accord, cela apporte une circulation économique importante.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

PLUS D'INFORMATION

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 28 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

VOL LIBRE MONT-PIERRE _____

HILAIRE LEMIEUX _____

418-797-2310 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

Le départ se situe à Mont-St-Pierre à plusieurs kilomètres de Mont-Louis. Les conditions de Vol sont dynamique, c'est-à-dire, que nous devons décoller avec un vent laminaire de 20 km/h lorsque les conditions le permettent afin de grimper plus haut que la montagne de Mt-St-Pierre qui a une hauteur de 1,350 pieds.

Dans de très bonnes conditions, nous pouvons monter jusqu'à 6,000 pieds et c'est là que nous pouvons partir en (cross country) vers l'Est (Mont-Louis et les autres villages), mais toujours avec un vent dynamique. c'est-à-dire le vent laminaire qui longe la côte, entre la mer et les montagnes. A ma connaissance, il n'y a pas de danger à se promener sur les abords des montagnes, puisque le vent est laminaire; y pas personne, à moins d'une Bad lock, à se faire déporter vers le Sud dans les montagnes. Les montagnes ne sont pas un terrain de jeu, puisque nous perdons notre hauteur lorsqu'on se retire du long des côtes; il n'y a pas beaucoup de thermiques (pour remonter ou garder notre hauteur dans les environs), ça prend de la chaleur, beaucoup de chaleur, pour profiter du thermique: les conditions ne s'y prête pas dans notre coin de pays. Ça prend beaucoup de champs en semence et ce n'est pas le cas ici. Les villages sont tous situés dans des vallées très étroites entre les montagnes.

En résumé, c'est presque impossible d'aller jouer sur le terrain des éoliennes, à moins de se faire déporter vers le Sud, dans des conditions extrêmes, comme je disais auparavant. Les éoliennes ne sont pas situées proches du faite des montagnes, elles sont en retrait. Mais pour les voir du haut du ciel, moi, j'ai pas de problèmes avec ça.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

CONNAÎT LE DOSSIER ET LE SUIV

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 21-01-2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

JEAN SÉBASTIEN CLOUTIER _____

CLUB VOL LIBRE SKWÁLL MT-ST-PIERRE _____

418-797-2025 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

Club de vol libre Skwáll Mt-St-Pierre
M. Jean-Sébastien Cloutier,

Ne croit pas que cela peut les affecter, mais veut connaître le positionnement des éoliennes et avoir plus d'information.

Il veut recevoir une carte avec les éoliennes positionnées.

Ce que je leur ai confirmé.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

INFORMER DES JOURNÉES PORTE-OUVERTE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 21 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

COMITÉ BASSIN VERSANT RIVIÈRE MT-LOUIS _____

SUZANNE FOURNIER _____

418-797-1392 _____

ÉVA ROBICHAUD N.P. _____

RÉSUMÉ

Comité du bassin versant de la Rivière-Mont-Louis
Mme Suzanne Fournier,

Elle est d'accord pour le projet, mais reproche le manque d'information
suffisante pour l'ampleur de ces projets.

Elle déplore ce qui a été signé par le promoteur et le conseil. À ce
moment-ci le document devrait être ouvert et négocier à la hausse.

Elle a l'impression que tout a été décidé d'avance.

Elle veut des audiences publiques pour avoir de l'information claire,
Donc, je l'ai invitée à rejoindre le Comité de citoyens, ce qui lui
permettrait de poser toutes les questions et d'avoir des réponses.

Elle doit communiquer avec le directeur de Mt-Louis

ACTIONS À ENTREPRENDRE

INFORMER DES JOURNÉES PORTE-OUVERTE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____



NORTHLAND POWER
Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : PROJET MONT-LOUIS _____

DATE 10 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE X

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

CENTRE D'INTERPRÉTATION ÉOLE CAP-CHAT __

BLANDINE BÉRUBÉ _____

418-786-5719 _____

RÉSUMÉ

Depuis 20 ans nous étudions cette merveilleuse énergie et je suis guide pour permettre aux gens de connaître ce qu'est l'éolien.

Après avoir analysé les sites nous étions en mesure d'accepter l'implantation de d'autres éoliennes.

Le promoteur doit être habilité à réaliser le projet avec une conscience professionnelle exemplaire et s'engager à respecter toutes les normes exigées.

Bien que l'énergie éolienne soit une énergie propre et renouvelable partout dans le monde, il s'avère que des personnes retardent l'expansion de cette énergie, retardent la création d'emplois, en conséquence nuisent à l'économie.

Depuis 20 ans, nous faisons connaître aux visiteurs par des preuves concrètes de désirer l'exploitation de cette énergie.

Trop de contraintes nuisent à l'expansion de cette énergie. Nos gouvernants ont un rôle primordial à jouer soit fédéral que provincial. Dans d'autres pays on s'investit davantage dans le domaine.

Nous désirons voir implanter davantage d'éoliennes, nous désirons des retombées économiques et pour le promoteur et pour le milieu.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION PROJET MT-LOUIS

DATE 09 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

M. BERTRAND BERGER _____

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS _____

418-788-5644 _____

418-392-9959 CELL : _____

RÉSUMÉ

M. Berger mentionne qu'il ne doit y avoir aucune objection à un projet éolien.

Comme le secteur économique est très pauvre, nous voulons que les industries s'implantent pour nous permettre un essor économique qui est très important pour nos milieux.

Comme président de la CRÉ, je suis en faveur d'un développement vert. Espérons que cela va continuer.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION PROJET MONT-LOUIS

DATE 12 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE X

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

CRÉGIM _____

CAROLINE DUCHÊNES _____

877-534-4498 _____

RÉSUMÉ

Nos préoccupations sont d'ordres générales, ce que nous voulions c'est de voir à prendre la décision pour l'implantation de parcs dans son ensemble pour la Gaspésie, chose qui nous a été refusé jusqu'à maintenant.

Nous ne sommes pas contre ce genre d'énergie mais il aurait été correct de se concerter, pas seulement pour le paysage mais aussi pour savoir, est ce que tous les gens étaient d'accord de vivre plusieurs années avec ses parcs

Aujourd'hui nous lâchons prise parce que les projets sont pratiquement terminés en Gaspésie et nos préoccupations n'ont pas été retenues.

Je l'ai invité à venir à la consultation publique et je lui ai faxé l'horaire.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION PROJET MONT-LOUIS

DATE 19 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

JUNEX _____

JEAN-SÉBASTIEN MARCIL _____

418-654-9661 _____

RÉSUMÉ

Nous avons un permis d'exploration.

Les éoliennes nous permettent d'avoir des chemins supplémentaires, ce qui est bon pour nous.

Le règlement nous oblige à être à 100m. d'une habitation pour faire un forage.

Pas d'impact pour nous.

Je vais aviser Marc Fournier de Gaspé concernant la consultation.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION PROJET MONT-LOUIS

DATE 18 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

M. GEORGES LEBREUX _____

LAC À LA DAME _____

418-797-2932 _____

RÉSUMÉ

M. Lebreux qui a un chalet au Lac de la Dame mentionne qu'il viendra à la consultation pour voir le visuel concernant la vision des éoliennes sur les lacs.
Il va prévenir d'autres personnes qui ont des chalets de venir voir.
J'ai demandé s'il voulait une rencontre et il a précisé que non, qu'il viendrait à la consultation

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION PROJET MONT-LOUIS

DATE 12 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

MRC HAUTE GASPÉSIE _____

MICHEL THIBAUT _____

418-763-7791 _____

RÉSUMÉ

Il se range du côté de la MRC qui eux vont nous faire parvenir une résolution d'appui pour lequel il nous dise qu'ils sont d'accord.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

AUCUNE

REMIS PAR É R _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION PROJET MONT-LOUIS

DATE 19 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

MRNF _____

SYLVAIN SAVOIE _____

418-388-2125 #228 _____

RÉSUMÉ

Le MRNF voulait s'assurer que nous avions contactés les Propriétaires des chalets Au Lac de la Dame, Lac à la truite et Lac au foin.

M. Lebreux du Lac de la Dame à été consulter et sera présent à la consultation et ceux tout qu'il connait.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION PROJET MONT-LOUIS

DATE 24 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE POUR LE SAUMON DE

L'ATLANTIQUE _____

MICHEL JEAN _____

418-847-9191 -4 _____

RÉSUMÉ

M. Jean ne veut pas se positionner dans les projets éoliens, tant que les projets ne touchent pas les rivières, les tracés de chemin, le déboisement, tout ce qui peut éviter la sédimentation dans les cours d'eau.

Je lui fait parvenir une carte du projet et s'il a d'autres commentaires il nous les fera parvenir

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR ÉVA ROBICHAUD _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION PROJET MONT-LOUIS

DATE 12 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

MME SUZANNE ROY _____

RIVIÈRE-MADELEINE _____

418-393-2428 _____

RÉSUMÉ

Mme Roy n'a pas de commentaires à émettre, mais elle est d'accord pour les Projets qui créent des retombées dans le secteur.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

AUCUNE, VA SUIVRE LES CONSULTATIONS

REMIS PAR É.R. _____ REÇU PAR _____ LE _____

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION PROJET MONT-LOUIS

DATE 17 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE X

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

SENTIER INT. DES APPALACHES _____

ÉRIC CHOUINARD 418-562-7885 _____

JEAN-PIERRE GAGNON STE ANNE- DES MONTS

RÉSUMÉ

M. Chouinard est en faveur du développement tant que cela respecte les règlements de la CRÉ.

Pas de problématique, pour nous il nous apporte de la mise en valeur et les impacts touristiques sont positifs.

Nous pouvons même donner une plus grande valeur au projet de Mont-Louis en lui ajoutant une boucle que permettrait au tourisme d'être plus prêt.

Nous pourrions avoir une discussion à ce sujet comme nous avons eu avec Cartier.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR _____ REÇU PAR _____ LE _____



NORTHLAND POWER
Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 27 JANVIER 2009 _____

HEURE _____ H _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE X

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN : TECHNOCENTRE OLIEN GASPÉ _____

CARL BÉLANGER

RÉSUMÉ

Impressions du TechnoCentre éolien sur le développement de parcs éoliens au Québec

Comme centre de référence sur l'énergie éolienne au Québec, le TechnoCentre éolien vise d'une part, à positionner l'énergie éolienne comme vecteur de développement socio-économique par la construction d'un tissu industriel diversifié autour des composantes d'éoliennes et de la construction des parcs éoliens et d'autre part, vise à positionner l'énergie éolienne comme source de développement énergétique par la promotion de l'électricité de source éolienne comme une énergie stratégique pour le Québec et ses régions.

Il va donc de soi que toute initiative de développement de cette industrie est encouragée par l'organisme. Toutefois, les avantages économiques pouvant découler de la production de cette forme d'énergie ne peuvent être tenus comme seuls facteurs validant l'acceptabilité d'un projet. En effet, le respect des communautés autant que de l'environnement où sont prévus des projets est un critère tout aussi nécessaire à leur réussite. L'expertise en milieu éolien développée dans la région désignée (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane) et ailleurs au Québec, de même que le niveau grandissant de connaissance de la population sur le sujet nous laisse présager un bel avenir. Les projets en cours de réalisation, comme celui de Northland Power à Mont-Louis, et les autres à venir, bénéficieront de cette combinaison et, nous l'espérons, gagneront en termes d'acceptabilité sociale et environnementale; au bénéfice de tous

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR É R _____ REÇU PAR _____ LE 27-01-09 _____



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 16 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _ 10H 45 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN : TROY JEROME _____

Mi'GMAWEI MAWIOMI _____

418-788-1760 _____

CELL 506-795-2000 TJEROME@MIGMAWEI.CA _

RÉSUMÉ

Je présente le projet brièvement à M.Jérôme. Ca lui prend quelques minutes pour localiser le projet. Il mentionne que le conseil Tribal est très préoccupé par les projets éoliens. Il mentionne qu'ils ont des discussions avec les gens du Gouvernement du Québec à ce sujet. Il dit que les discussions avec les gens du Gouvernement ne sont pas très fructueuses. Il dit aussi qu'il a eu des discussions avec d'autres promoteurs (Cartier, Hydro-Méga, Innergex, Innervent). Il veut savoir quel est le prix du MW qui est octroyé aux municipalités? Je lui mentionne que je lui mentionnerais plus tard. Il dit qu'il devrait y avoir des redevances payées aux Premières Nations au même titre qu'aux municipalités.

Il déplore le fait que les projets sont acceptés par Hydro-Québec (Gouvernement) sans que les promoteurs aient consulté les Premières Nations.

Il parle aussi du fait que Listuguj a présenté un projet qui n'a pas passé à HQ.

Il mentionne qu'il déplore le fait qu'ils soient seulement invités à une présentation à Mont-Louis au même titre que les autres utilisateurs. Je lui mentionne que s'il désire une rencontre privée avec Northland, il nous fera plaisir de les rencontrer.

En dernier lieu, il mentionne que le conseil tribal ne prendra probablement pas position sur le projet. Par contre il mentionne qu'il nous enverra une réponse à notre invitation et commentaires.

ACTIONS À ENTREPRENDRE ENVOIE DU PRIX DU MW

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 16 FÉVRIER 2009



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION

DATE 9 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _ 14H 30 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

FLORENT LADO _____

MDEIE ACCORD GASPÉSIE _____

418-368-0267 _____

RÉSUMÉ

Monsieur Lado connaît le projet. Il s'interroge si un choix a été effectué concernant le turbinier. Il mentionne qu'il serait bien qu'il y ait un comité de citoyen pour effectuer un suivi du projet et que ce type de comité devrait devenir un standard dans tous les projets éoliens. Je lui mentionne qu'il y a déjà un comité informel qui est en place et qu'il deviendra plus formel sous peu. Il se questionne aussi sur les delta plane qui partent du Mont St-Pierre. Je lui mentionne que les gens du club de vol de Mont St-Pierre ont été consultés et qu'il n'y voie pas d'inconvénient.

M.Lado mentionne qu'il s'occupe du développement éolien pour le MDEIE et a se niveau, ils sont pour les projets éoliens et ils désirent travailler en lien avec les promoteurs tel que Northland pour contribuer au développement de ce créneau spécifique à la Gaspésie.

ACTIONS À ENTREPRENDRE : AUCUNE

REMIS PAR KA _____

REÇU PAR _____ LE 9 FÉVRIER 2009 _____



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 27 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _ 10H 00 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

BÂTISSEUR DE VENT _____

RACHEL BELLERIVE _____

450-432-8176 BATISSEURVENT@VIDEOTRON.CA

RÉSUMÉ

Madame Bellerive mentionne qu'elle n'a pu être présente aux portes ouvertes à Mont-Louis pour des raisons personnelles. Elle désirerait donc recevoir de l'information qui a été présenté aux portes ouvertes par email (principalement le positionnement des éoliennes, le tracé des routes, position du poste électrique, simulations visuelles et étude environnementale). Elle dit qu'une de ces principales préoccupations est de trouver du travail à ces membres qui sont des entrepreneurs dans des domaines variés (excavation et terrassement, érection des tours, fondations, électricité etc.).

Elle dit que l'Association peut nous aider dans nos relations avec les gens locaux, car monsieur Pelletier connaît bien la région.

ACTIONS À ENTREPRENDRE : ENVOIE DE DOCUMENT

REMIS PAR _____ REÇU PAR _____ LE _____



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 2 FÉVRIER 2009 _____

HEURE 14H 30

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN : M.CLAUDE JEANNOTTE _____

RÉSUMÉ

M.Jeannotte mentionne qu'il connaît le projet et que Mme Robichaud lui a déjà fait une brève présentation du projet. Il désire recevoir les informations que je lui mentionne par email (claudej@cgocable.ca) pour pouvoir y répondre par la suite. Il mentionne que Northland a l'obligation de consulter les autochtones en vertu de la loi. Il demande de quelle façon Northland va procéder pour consulter la Nation Micmac de Gespeg et le conseil Tribal de Mi'gmawei Mawiomi.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

ENVOYER ÉMAIL AVEC LES RENSEIGNEMENT

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 2 FÉVRIER 09

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 10 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _ 10H 30 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN : CLUB DE MOTONEIGE RAPIDE BLANC _____

MAURICE ROBINSON _____

418-797-2358 _____

RÉSUMÉ

M.Robinson est très au courant du dossier puisqu'il est conseiller municipal à Saint-Maxime du Mont-Louis. Il mentionne que sa seule préoccupation est la cohabitation de la route pour les éoliennes et du sentier de motoneige puisque les 2 utilisent la même route sur une portion du territoire. Il mentionne que la saison où les sentiers sont généralement entretenus est du 1 décembre au 24 avril. Il mentionne que le mois d'avril est plutôt utilisé par les gens locaux et qu'il serait possible de trouver des routes alternatives pour cette période si l'entrepreneur général voudrait débiter les travaux au mois d'avril. Il mentionne que s'il n'y a pas de travaux lors de cette période, il n'y a aucun problème avec le club de motoneige. Si des travaux sont nécessaires lors de cette période, il semble qu'un sentier alternatif serait possible via la montagne à Albert. Par contre, ce sentier aurait besoin d'un coup de tracteur pour enlever les branches qui ont refermé le sentier. Une partie de ce sentier se situe chez des propriétés privées (propriétaire Paul Bernatchez et Neil Bernatchez) le reste se situe en terre publique (selon M.Robinson (à valider)). Il croit aussi que l'utilisation d'une même route par le projet ainsi que par les motoneiges est possible. Il mentionne que le sentier de motoneige a besoin d'une largeur d'environ 15 pieds pour utiliser la surfaceuse. Il croit que les emprises de route actuelle permettent de faire un sentier de motoneige parallèle à la route et décalé de quelques mètres. Il est très ouvert à trouver un arrangement avec le projet.

ACTIONS À ENTREPRENDRE : AUCUNE POUR L'INSTANT, MAIS VALIDER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LA CÉDULE DES TRAVAUX POUR VALIDER SI NOUS UTILISERONS LES ROUTES DURANT LA PÉRIODE DE MOTONEIGE

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 10 FÉVRIER 2009 _____



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 11 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _ 14H 00 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

CLUB VTT QUAD LES 2 PHARES _____

PIERRE COULOMBE (MEMBRE DU CA) _____

418-797-2103 _____

RÉSUMÉ

M.Coulombe dit que se n'est pas la première fois qu'il est contacté par Northland et qu'il trouve qu'il y a un manque de concertation entre les intervenants.

Il mentionne que le Club de VTT ne voit pas de problème avec le parc éolien de Mont-Louis, par contre il croit qu'il serait mieux de limiter l'utilisation de la même route par 2 utilisateurs (éolien et VTT). Sa solution serait d'utiliser un sentier alternatif pour les VTT, soit par la montagne à Albert ou par l'ancienne route par le lac à Bouchard. Il mentionne qu'il y a quelques rénovations à effectuer pour utiliser ces routes (installation de ponceaux et élargir la route à cause des branches). Il demande si Northland serait prêt à défrayer le coût des travaux de rénovation. Je lui mentionne que la proposition sera transmise à mes patrons qui analyseront la demande et prendront une décision.

Il mentionne qu'une fois rénovée ces routes serait praticables par des voitures comme route auxiliaires en cas de pépin.

Il dit aussi qu'il discute de tracé alternatif avec les gens de motoneige, ainsi qu'avec le maire de Mont-Louis avec qui il entretient une bonne relation.

ACTIONS À ENTREPRENDRE : VALIDER AVEC DAVID SI NORTHLAND DÉSIRE DÉFRAYER LES COÛTS DE RÉNOVATION OU AUTRES SOLUTIONS ALTERNATIVES

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 11 FÉVRIER 2009 _____



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 10 FÉVRIER 2009 _____

HEURE __ 10H00 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

EXCAVATION FERNAND MERCIER _____

FERNAND MERCIER _____

418-797-2633 _____

RÉSUMÉ

Monsieur Mercier se demande quand débutera le projet? Je lui mentionne que nous espérons débuter les travaux à l'automne 2009.

Il mentionne qu'il a installé une tour de mesure de vent pour GPCO la semaine dernière. Il est heureux de savoir qu'il va y avoir un projet dans la région et espère bien faire travailler sa machinerie (2 pelles, 1 tracteur et 1 loader 966) ainsi que de vendre de son gravier qui se situe au pied de la montagne du lac à la Truite. Il demande qui sera l'entrepreneur général? Je lui mentionne qu'il s'agit de Boréa Construction et que celui-ci devrait être présent les 25 et 26 février 2009 à Mont-Louis.

Il mentionne qu'il assistera aux portes ouvertes à Mont-Louis.

Sa principale préoccupation est de faire travailler sa machinerie ainsi que de vendre du gravier.

ACTIONS À ENTREPRENDRE : AUCUNE

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 10 FÉVRIER 2009

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 10 FÉVRIER 2009 _____

HEURE 13H 45 _

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

FAUNE MADELEINE INC _____

1-877-639-0742 FONDATION DE LA FAUNE QC _

1-418-644-7926 FONDATION DE LA FAUNE QC _

RÉSUMÉ

Les nos de téléphone nous réfèrent à la Fondation de la faune du Québec.
J'ai parlé avec Guy Lépine, qui ne connaît pas de Daniel Thibault. Il mentionne qu'il gère un programme qui donne des subventions et que nous ne sommes pas au bon endroit.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 10 FÉVRIER 2009



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 11 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _ 11H 00 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN :

MICMACS OF GESGAPEGIAG _____

M.CLÉMENT BERNARD, DIRECTEUR _____

418-759-3441 _____

RÉSUMÉ

Monsieur Bernard, prend en note les informations que je lui donne et me mentionne que c'est le Chef qui prend les décisions sur les projets éoliens. Il me mentionne que le Chef est en réunion à Québec et qu'il lui transmettra les informations. Il demande si les présentations du 25 et 26 février à Mont-Louis seront traduites en anglais puisque le Chef est anglophone. Je lui répond que je ne sais pas, mais que les gens de Northland sont principalement anglophone et que s'il désire une rencontre en privée avec nous qu'ils nous avisent.

M.Bernard mentionne qu'il transmet l'information au Chef et que celui-ci communiquera avec nous au besoin.

ACTIONS À ENTREPRENDRE : AUCUNE

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 11 FÉVRIER 2009



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 10 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _ 14H 20 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN : INFORMATION MOTONEIGE GASPÉSIE _____

PATSY BABIN _____

418-689-5533 _____

CHANDLER _____

RÉSUMÉ

Madame Babin mentionne que la raison d'être de Information Motoneige Gaspésie est d'informer les motoneigistes sur les conditions de sentier. A ce niveau, madame Babin se considère plus comme une agente touristique. Elle mentionne que leur organisme est situé a Chandler et que nous devons consulter plutôt consulter le club local.

Donc, elle ne se sent pas concerné par le projet. Sa seule préoccupation concerne les conditions de sentiers et si des travaux de constructions modifient le tracé où impliquent des directives particulières pour les motoneigistes. Elle mentionne aussi que s'il y a des modifications au tracé ou des travaux a proximité des sentiers, se sera au Club de motoneige local d'aviser « Information motoneige Gaspésie ».

ACTIONS À ENTREPRENDRE : AUCUNE

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 10 FÉVRIER 2009 _____



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

Annexe D

Documentation relative aux séances de consultation tenues à Saint-Maxime-du-Mont-Louis les 25 et 26 février 2009 par Mont-Louis Wind L.P./Éoliennes Mont-Louis S.E.C.

- D.1 Invitation parue dans le journal local
- D.2 Lettres d'invitation envoyées aux communautés autochtones
 - D.3 Panneaux d'information présentés
 - D.4 Feuillelet d'information distribué
 - D.5 Compte-rendu de la consultation
- D.6 Résultats du sondage effectué auprès des participants



NORTHLAND POWER

Un partenaire de la Gaspésie

Northland Power inc., promoteur du futur par éolien de Saint-Maxime-de-Mont-Louis tiendra deux jours de consultation sous forme de portes-ouvertes afin d'informer et de répondre aux interrogations de la population locale et régionale.

Ces consultations se tiendront au **centre sportif** de Saint-Maxime-du-Mont-Louis situé au 2, avenue B,

- **le 25 février 2009 de 16h à 21h**
- **le 26 février 2009 de 10h à 17h**
- **le 26 février 2009 de 19h à 22h**

(exposé suivi d'une période de questions)

Si vous avez des questions ou des interrogations sur tout ce qui concerne le futur projet, plusieurs membres de notre équipe seront à votre disposition pendant ces deux jours pour y répondre.

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec notre agente des communications **Éva Robichaud** au 418 737-1323 ou 418 556-2852.

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 2 FÉVRIER 2009 _____

HEURE 14H 30

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN : M.CLAUDE JEANNOTTE _____

RÉSUMÉ

M.Jeannotte mentionne qu'il connaît le projet et que Mme Robichaud lui a déjà fait une brève présentation du projet. Il désire recevoir les informations que je lui mentionne par email (claudej@cgocable.ca) pour pouvoir y répondre par la suite. Il mentionne que Northland a l'obligation de consulter les autochtones en vertu de la loi. Il demande de quelle façon Northland va procéder pour consulter la Nation Micmac de Gespeg et le conseil Tribal de Mi'gmawei Mawiomi.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

ENVOYER ÉMAIL AVEC LES RENSEIGNEMENT

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 2 FÉVRIER 09

Le 3 février 2009

M. Claude Jeannotte
Chef de la Nation Micmac Gespeg
783 Boul. Pointe Navarre, CP 69,
Fontenelle, QC
G4X 1J0

Objet : Invitation à venir consulter les documents relatifs au projet Éolienne Mont-Louis et demande de commentaires

Monsieur Jeannotte,

Suite à notre conversation téléphonique, voici quelques informations sur le projet.

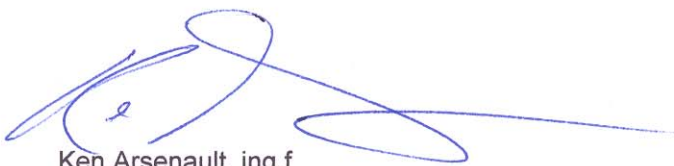
Premièrement, nous sommes présentement à compléter les documents pour l'étude environnementale. Le positionnement des éoliennes et le tracé des routes proposés sont disponibles pour consultation. Les simulations visuelles pour le projet sont complétées et seront disponible sous peu.

Nous désirons donc vous inviter à venir consulter la documentation disponible par rapport au projet le 25 février 2009 de 16h00 à 21h00 et le 26 février 2009 de 10h00 à 17h00 au centre sportif de Saint-Maxime-du-Mont-Louis. Durant cette période, les différents consultants ayant participé aux différentes études seront sur place pour répondre à vos questions.

De plus, le 26 février à 19h00, au même endroit, Northland effectuera une présentation du projet suivi d'une période de questions.

Si vous désirez nous rencontrer en privée, pendant cette période ou a tout autre moment, pour nous faire part de vos commentaires ou pour toutes autres questions relatives au projet, contactez nous pour prendre un rendez-vous. Il nous fera plaisir de vous rencontrer pour discuter du projet.

Recevez, Monsieur, nos sincères salutations



Ken Arsenault, ing.f

Northland Power

418-391-7273

418-737-1323

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 11 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _ 11H 00 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN : MICMACS OF GESGAPEGIAG _____

M.CLÉMENT BERNARD, DIRECTEUR _____

418-759-3441 _____

RÉSUMÉ

Monsieur Bernard, prend en note les informations que je lui donne et me mentionne que c'est le Chef qui prend les décisions sur les projets éoliens. Il me mentionne que le Chef est en réunion à Québec et qu'il lui transmettra les informations. Il demande si les présentations du 25 et 26 février à Mont-Louis seront traduites en anglais puisque le Chef est anglophone. Je lui répond que je ne sais pas, mais que les gens de Northland sont principalement anglophone et que s'il désire une rencontre en privée avec nous qu'ils nous avisent.

M.Bernard mentionne qu'il transmet l'information au Chef et que celui-ci communiquera avec nous au besoin.

ACTIONS À ENTREPRENDRE : AUCUNE

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 11 FÉVRIER 2009

Le 11 février 2009

M.Guy Condo, Chef
Micmacs of Gesgapegiag
52 Po Box 1280
Maria (Qc)
G0C 1Y0

Objet : Invitation à venir consulter les documents relatifs au projet Éolienne Mont-Louis et demande de commentaires

Monsieur Condo,

Suite à la conversation téléphonique avec votre directeur général M.Bernard, voici quelques informations sur le projet.

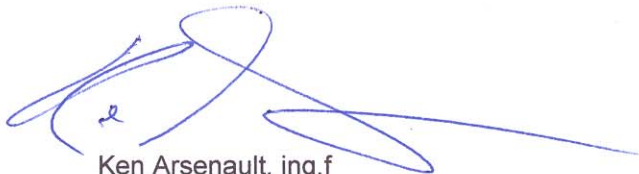
Premièrement, nous sommes présentement à compléter les documents pour l'étude environnementale. Le positionnement des éoliennes et le tracé des routes proposés sont disponibles pour consultation. Les simulations visuelles pour le projet sont complétées et seront disponible sous peu.

Nous désirons donc vous inviter à venir consulter la documentation disponible par rapport au projet le 25 février 2009 de 16h00 à 21h00 et le 26 février 2009 de 10h00 à 17h00 au centre sportif de Saint-Maxime-du-Mont-Louis. Durant cette période, les différents consultants ayant participés aux différentes études seront sur place pour répondre à vos questions.

De plus, le 26 février à 19h00, au même endroit, Northland effectuera une présentation du projet suivi d'une période de questions.

Si vous désirez nous rencontrer en privé, pendant cette période ou a tout autre moment, pour nous faire part de vos commentaires ou pour toutes autres questions relatives au projet, contactez nous pour prendre un rendez-vous. Il nous fera plaisir de vous rencontrer pour discuter du projet.

Recevez, Monsieur, nos sincères salutations



Ken Arsenault, ing.f

Northland Power

418-391-7273

418-737-1323

FORMULAIRE D'ENTRETIEN

OBJET : CONSULTATION _____

DATE 16 FÉVRIER 2009 _____

HEURE _ 10H 45 _____

RENCONTRE

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

SONT PRÉSENTS À L'ENTRETIEN : TROY JEROME _____

MI'GMAWEI MAWIOMI _____

418-788-1760 _____

CELL 506-795-2000 TJEROME@MIGMAWEI.CA _

RÉSUMÉ

Je présente le projet brièvement à M.Jérôme. Ca lui prend quelques minutes pour localiser le projet. Il mentionne que le conseil Tribal est très préoccupé par les projets éoliens. Il mentionne qu'ils ont des discussions avec les gens du Gouvernement du Québec à se sujet. Il dit que les discussions avec les gens du Gouvernement ne sont pas très fructueuses. Il dit aussi qu'il a ou a eu des discussions avec d'autres promoteurs (Cartier, Hydro-Méga, Innergex, Innervent).

Il veut savoir quel est le prix du MW qui est octroyé aux municipalités? Je lui mentionne que je lui mentionnerais plus tard. Il dit qu'il devrait y avoir des redevances payées aux Premières Nations au même titre qu'aux municipalités.

Il déplore le fait que les projets sont acceptés par Hydro-Québec (Gouvernement) sans que les promoteurs aient consulté les Premières Nations.

Il parle aussi du fait que Listuguj a présenté un projet qui n'a pas passé à HQ.

Il mentionne qu'il déplore le fait qu'ils soient seulement invités à une présentation à Mont-Louis au même titre que les autres utilisateurs. Je lui mentionne que s'il désire une rencontre privée avec Northland, il nous fera plaisir de les rencontrer.

En dernier lieu, il mentionne que le conseil tribal ne prendra probablement pas position sur le projet. Par contre il mentionne qu'il nous enverra une réponse à notre invitation et commentaires.

ACTIONS À ENTREPRENDRE ENVOIE DU PRIX DU MW

REMIS PAR KA _____ REÇU PAR _____ LE 16 FÉVRIER 2009



February 16th, 2009

Mister Troy Jerome
Mi'gmawei Mawiomi
2 Riverside West
Listuguj, Qc
G0C 2R0

Object: Invitation to consult documents relative to the Wind Farm Project in Saint-
Maxime-du-Mont-Louis

Dear Mister Jerome,

Further to my phone conversation , you will find in this letter some information about the project.

We are now completing the documents regarding the environmental studies. The location of turbines and plan of roads proposed are available for consultation. The visual simulations for the project are now completed and will be available soon.

We thus invite you to come and consult the available documentation in regard of the project on February 25th, 2009 from 4:00 pm to 9:00 pm and on February 26th, 2009 from 10:00 am to 5:00 pm at the Centre Sportif of Saint-Maxime-du-Mont-Louis. During this period, the consultants who participated to the various studies will be available to answer to your questions.

Furthermore, on February 26th at 7:00 pm, at the same place, Northland Power will make a presentation of the Project followed by a period of questions.

If you wish to meet us there in private, during this period or at another time, to comment or ask your questions regarding the project, please contact us to set an appointment. It will please us to meet you to discuss about the project.

Sincerely,



Ken Arsenault, ing.f

Northland Power

418-391-7273

418-737-1323

KA/dc

